

Le Colporteur été 2022

Valloire
 GALIBIER
FRANCE



édito



Chers Administrés, Chères Familles, Mesdames, Messieurs,

Avant d'analyser la saison qui vient de s'achever et de parler de celle qui commence, je veux revenir un instant sur un évènement qui, personnellement, m'a apporté beaucoup de satisfaction.

Il existe dans notre vie d'agréables instants émouvants et de communion, tel celui que nous avons vécu le 8 Mai, pour la cérémonie militaire. En présence d'une foule importante entourant les participants, les enfants de l'école concentrés, intéressés, nous entonnaient la Marseillaise, après que certains d'entre eux aient déposé les gerbes au monument.

Moment solennel de devoir de mémoire, qui les éloignait quelques instants de leur vie enfantine, encore heureusement joyeuse et insouciant !

Je tiens à remercier tous les participants qui ont créé ce moment de partage et d'union.

La saison d'hiver 2021/2022 a été économiquement inoubliable pour la montagne en général, mais plus qu'exceptionnelle pour notre village de Valloire, et nous ne pouvons qu'être tous satisfaits. Et oui, avec 15 % d'augmentation de chiffre d'affaires pour notre Société de remontées mécaniques, entre années comparables, elle se place dans les plus fortes progressions.

Même si notre travail a été facilité par le besoin très marqué de nos clients de se ressourcer à nouveau en montagne, cette réussite est le résultat du travail de tous les acteurs de Valloire ; elle est le fruit de votre action à tous, celle de l'accueil, celle de la qualité, celle du sérieux dans la réalisation de votre travail grâce à vos offres adaptées aux besoins des clients.

Remercions-nous-en communément et poursuivons notre manière d'agir !!!

Si nous avons fait cette excellente saison, comme je l'ai dit, nous nous le devons à tous, mais c'est aussi le résultat du choix fait en 2017/2018 en optant pour une forme de commercialisation qui avait suscité une forte controverse à l'origine d'un schisme politique local. Il existait deux courants de pensées, et les résultats aujourd'hui me font dire que le choix défini avait été le bon.

Une des meilleures preuves est la demande de nombreuses communes porteuses de station qui veulent découvrir notre système de commercialisation local pour s'en inspirer.

Le renversement de situation cet hiver, nous en avons tous besoin, sur tous les plans, financièrement, socialement et humainement.

Que tous « les contempteurs de l'activité sportive que représente le SKI », soient ici démasqués et contredits. Le ski est, comme toujours et encore pour un temps, la motivation première qui fait venir les vacanciers l'hiver à la montagne (à 80 %).

C'est l'activité qui fait vivre des dizaines de milliers de personnes, non seulement en altitude, mais aussi dans nos vallées.

C'est une économie spécifique, peu connue, incomprise, ou pire, méprisée par une partie des élites, fortement imprégnées aux discours extrémistes d'environmentalistes dogmatiques.

Quand je suis aussi sévère, il faut comprendre que sans la ressource financière des vacances d'hiver, non seulement nous n'arriverions plus à vivre, comme tous les Français quand leur région devient quasi sinistrée, mais en plus nous serions amenés à quitter nos territoires, descendre vivre en vallée, car aucune activité immédiate viable ne serait encore possible en altitude !

Alors OUI pour faire évoluer la montagne touristique en douceur sur des modules complémentaires, mais NON au sevrage drastique !!

Ceci étant dit et écrit, nous avons bien d'autres soucis qui planent sur nos têtes : incertitudes politiques, sanitaires, de paix, du climat ; il nous faut nous battre sur de nombreux fronts !

Mais c'est cela qui va nous renforcer, c'est dans les difficultés que vont se révéler encore une fois les Montagnards !

Et cette force qui habite vos familles, vos enfants, vos entourages, vous aidera à passer tous les caps !

En ce qui concerne vos élus et nos techniciens, les dossiers avancent avec l'appui efficace et opérationnel de nos services techniques :

- Les premières constructions du lotissement des Cassettes vont sortir de terre.

- Le dossier des logements HLM des Clots est acté entre la Commune et l'OPAC. Les architectes démarrent les plans.

- Nous avons amené l'eau potable au casernement du Télégraphe.

- La scénarisation intérieure du Fort est en route, les travaux d'illuminations extérieures du Fort sont également en cours, ce sera le phare de la Maurienne.

- Nous faisons réaliser l'étude de rénovation thermique et énergétique de notre école.

- Nous lançons également une étude globale sur le stationnement sur notre commune et les mobilités.

- Nous réalisons le schéma de cohérence de l'eau potable qui permettra d'identifier les fuites et d'améliorer la gestion de la ressource en eau. Il est à noter que, d'après les dernières mesures réalisées par un bureau d'études, la commune, au plus fort de sa population, consomme un tiers de l'eau dont elle dispose.

- Avec un budget restreint, suite à l'absence de la compensation des pertes « Covidiennes », promises par l'Etat mais pas encore libérées à ce jour, notre budget « routes » ne sera pas à la hauteur de nos souhaits et besoins même si beaucoup de rénovations sont toutefois en cours ou prévues pour l'automne.

- Nous nous inscrivons dans le schéma directeur du département pour le développement des bornes de recharges des véhicules électriques, afin d'en poser deux nouvelles de forte puissance.

- Nous projetons la rénovation des réseaux humides de la Ruaz et de Tigny, les travaux sont envisagés cet automne.

- L'AEP a engagé des travaux de rénovation sur la partie accueil du bâtiment. La commune financera le volet accès PMR, notamment avec l'installation d'un ascenseur.

- Les dispositions que nous avons prises au PLU concernant les hôtels et les maisons familiales, ont permis que Le Tatami et les Éclaireurs ne se transforment pas en résidences secondaires.

- Nous faisons notre maximum pour trouver des solutions financières pour pouvoir ouvrir à l'année la crèche et le service périscolaire.

- N'ayant pas une visibilité optimale sur nos ressources financières, je ne peux vous parler de toutes les idées que nous souhaiterions mettre en place pour augmenter la qualité de vie de tous les jours à Valloire mais ce n'est pas la volonté qui nous manque.

Au plan national, j'espère que le nouveau mandat présidentiel dont nous avons vécu récemment l'avènement,



voit un exécutif parisien prêter plus d'attention aux élus de terrains et particulièrement aux Maires, qui vivent avec leurs habitants et leurs problèmes, les pieds ancrés sur un sol de bon sens, et devenus de pauvres courroies de transmission détendues de la poulie du dialogue avec nos élites de la capitale...

Heureusement que « la courroie et la poulie du dialogue » fonctionne bien avec nos nombreux bénévoles, qui par leur action contribuent énormément à la vie de Valloire, à la richesse de son accueil. Nous les en remercions chaleureusement !!!

Oubliés régulièrement et une fois n'est pas coutume, je remercie tous les conseillers municipaux de notre village, qui eux aussi font partie de l'armée des bénévoles, bénévoles, qui entourent les adjoints et le Maire. Sans eux, la vie démocratique de la cité ne pourrait s'exprimer.

À présent, préparons-nous à réaliser une belle et bonne saison cet été 2022.

Les réservations s'annoncent bien, et si la météo est avec nous, ce sera parfait.

Place belle sera faite au vélo, avec l'étape du Tour le 10 juillet, et le fait extraordinaire du double passage du Tour de France, les 13 et 14 juillet !!!

Nos animations d'été et les évènements qui vont avoir lieu, organisés ou gérés par notre Office du Tourisme, saurons encore satisfaire nos vacanciers.

Je nous souhaite de passer un été agréable, un été joyeux, un été qui confortera tout le plaisir que nous trouvons de vivre à Valloire.

Et surtout, à chaque instant pensons à la qualité de vie que nous offre Valloire, même si l'effort pour en profiter n'est pas identique pour tous.

Qualité de vie que nous avons à cœur d'améliorer constamment, pour tous.

Jean-Pierre Rougeaux, Maire de Valloire

Sommaire

5
Brèves

6
Budget

9
Taxe de séjour



12
La boîte à idées

13
État civil

14
Conseils municipaux

16
Valloire Réservations

17
SEM Valloire



20
Le Flocon Vert

21
Les paras



25
You ski en terre happy



Les associations

29
Valloire et l'Art
Contemporain

30
Sois Là Aussi

30
Aéro Club

31
Val Patin

32
Pic Sonne

34
Judo Club

36
Snow Club

37
Les Violettes d'Or

38
Valloire Solidaires

39
Festival Valloire baroque

Brèves

Crèche et accueil de loisirs pour la saison d'été

La crèche des Aiglons ouvrira du lundi 20 juin au mercredi 31 août, du lundi au vendredi (fermeture samedi, dimanche et jours fériés), de 8h à 17h30. L'accueil de loisirs Les Loupiots accueillera les enfants de 3 à 11 ans du vendredi 8 juillet au mercredi 31 août (fermeture samedi, dimanche et jours fériés), de 8h15 à 18h30.

Des dictionnaires pour les CM2

La commune offrira des dictionnaires aux élèves de CM2 pour célébrer leur entrée au collège. La cérémonie de remise aura lieu dans la cour de l'école le jeudi 7 juillet à 16h30.

Chantier de bénévoles Concordia

L'association Concordia s'est proposée pour la réalisation d'un chantier bénévole sur la commune de Valloire. L'objectif de ce type de chantier, ouvert à une population internationale, est de favoriser la circulation des personnes et les échanges dans un but de connaissance, de compréhension mutuelle et de paix. Véritable projet éducatif, il participe à encourager une citoyenneté active des personnes. Le projet à Valloire s'adresse à des adolescents de 15 à 17 ans encadrés par 3 animateurs ; la mission de concordia concerne surtout la protection du patrimoine. Ce premier chantier consistera à l'ouverture d'un chemin rural disparu depuis le hameau de Pointg Ravier jusqu'au sentier « ecosylve » au nord du hameau. Le chantier débutera le 10 juillet. Si ce chantier est réussi, les prochains seront dédiés à l'entretien de nos chapelles. La commune est partie prenante puisqu'elle met à disposition salle, logistique et participe financièrement au projet.

Message de l'association J.A.L.M.A.L.V de Savoie

Jusqu'A La Mort Accompanyer La Vie (JALMALV) Vous ou l'un de vos proches, êtes fragilisé par la maladie grave et/ou le grand âge ; Vous vivez un deuil et l'absence de votre proche est difficile à supporter ; Vous voulez en savoir plus sur les soins palliatifs, les droits des malades et l'accompagnement en fin de vie ; Vous souhaitez réfléchir sur la maladie, la fin de vie, la mort ou le deuil. Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter ou consulter notre site : Tel : 04 79 25 78 39 Site : www.jalmalv-savoie.fr

Fort du Télégraphe

Les travaux de scénarisation du Fort du Télégraphe commence cet été. Ils seront achevés en début d'hiver. L'illumination sera quant à elle en place dès cet été. Le Fort du Télégraphe va ainsi devenir le phare de la Maurienne !



N°34 - Été 2022

Directeur de publication : Jean-Pierre Rougeaux
Ont contribué à ce numéro : Bénédicte Chomel, Sandrine Dupuis, Thierry Durand, Corine Falcoz, Martine Grange, Emmanuelle Lacoste, Jean-Marie Martin, Isabelle Matraire, André Retornaz, Dominique Retornaz, Natacha Rivas, Jean-Pierre Rougeaux, Marc Sonzogni, Ambre Thomasset.
Remerciements aux associations pour leur participation.
Photo de couverture et dernière de couverture : Xavier Aury / Valloire Tourisme
Mise en page : guimart graphisme d'altitude - Impression Extra Bleu Ciel

Tout savoir sur le budget

Les budgets 2022 ont été approuvés lors de la séance du conseil municipal du 7 avril 2022. Dans la continuité de l'année 2021, ils l'ont encore été dans un contexte de grande incertitude dû à la crise sanitaire. Au moment de leur approbation, et toujours aujourd'hui, de nombreux éléments ne sont pas connus, notamment les compensations par l'État des pertes de recettes dues à la « saison blanche » que nous avons connue.

Au final, une hausse de recette de 1 million a été prévue sur le budget primitif 2022, et ce quand bien même la baisse de recettes de près de 1,3 millions d'euros, qui avait été anticipée sur le budget 2021, n'a toujours pas été compensée par l'État, et n'a pas été prévue au budget primitif 2022.

Cette hausse de recettes est prévue de manière sincère, puisqu'il s'agit de recettes certaines qui vont à nouveau être perçues en 2022, notamment : la taxe de séjour dans son intégralité et la taxe sur les remontées mécaniques.

Quelles sont les orientations budgétaires pour 2022 ?

Les objectifs en matière d'économies sur les dépenses courantes de fonctionnement engagés depuis 2015 seront maintenus, tout en continuant à engager des dépenses permettant de maintenir en bon état le patrimoine bâti et la voirie communale.

Une gestion prudentielle accrue sera à nouveau conduite en raison de la crise sanitaire qui a impacté en 2020, puis plus fortement encore en 2021, le niveau des recettes de la Commune (redevances, loyers, taxe de séjour, taxe sur les remontées mécaniques, taxe additionnelle aux droits de mutation...).

Malgré l'implication « des élus de la Montagne », notamment via l'ANMSM, des incertitudes demeurent quant aux compensations que la Commune de Valloire pourrait percevoir. A fortiori, dans le contexte 2022, année des élections présidentielle et législatives.

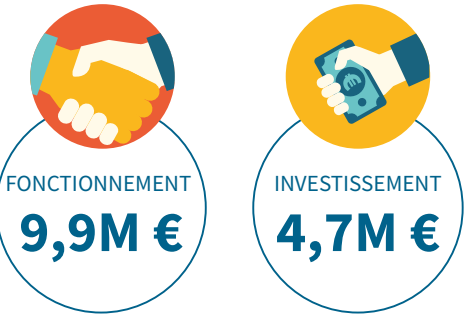
Pour rappel à ce jour, la Commune n'a pas perçu un centime d'euros de compensation sur ces pertes de recettes.

PERTES TOTALES ESTIMÉES
sur les budgets 2020 et 2021
1 165 927 €
Soit 12.83 % du montant total des recettes de fonctionnement prévues au BP

Ainsi, une première projection de BP 2022 a été réalisée sans prendre en compte d'éventuelles compensations, mais en remettant au niveau de 2019 le montant des recettes impactées par la crise sanitaire. Cette projection permet de déterminer ce que pourrait être la capacité d'investissement de la Commune pour 2022, sans nouvel emprunt, c'est-à-dire l'autofinancement issu de la section de fonctionnement et des recettes propres d'investissement.

La capacité d'autofinancement de la Commune pour 2022 serait donc de l'ordre de 580 000 €.

Grands principes BUDGET 2022



Continuation de la maîtrise des dépenses de fonctionnement : mise en place d'un contrôle de gestion au service d'économies, dépenses de personnel bien inférieures à celles des communes de même strate (17 % contre 41.89 %)

Maîtrise de la dette : en baisse de 18 millions d'euros depuis 2014

Pas d'augmentation des impôts locaux pour la 6^e année consécutive

Continuation d'une politique raisonnée en matière d'investissement au service d'un développement durable et soutenable

Renforcement de la qualité des services à la population : études relatives à une ouverture à l'année de la Crèche des Aiglons et à l'extension des services périscolaires, construction d'un nouveau bâtiment OPAC aux Clots, installations de composteurs et de jardins collectifs, installation d'une nouvelle signalétique pour les arrêts bus, divers travaux sur l'école, installation de nouvelles poubelles publiques

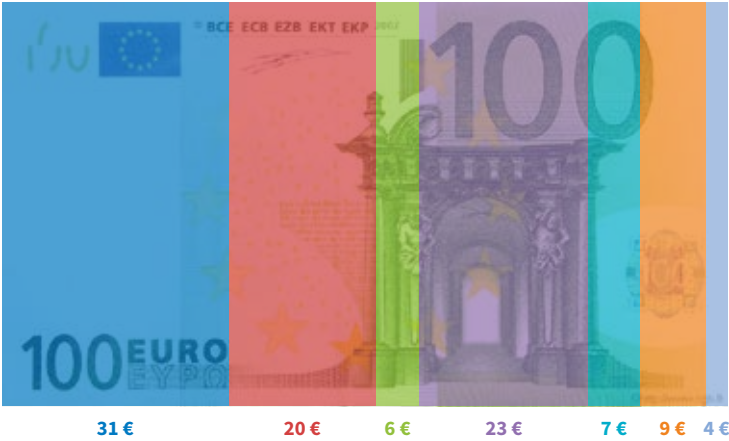
Renforcement de l'attractivité touristique : lancement d'une étude urbanistique, candidature au label Famille Plus, nouvel événement pour les vacanciers de la Toussaint, travaux de mise en lumière et de scénographie du Fort du télégraphe, acquisition de nouvelles illuminations

Lancement d'une démarche de transition écologique : candidature à la labellisation Flocon Vert, installation de nouvelles bornes de rechargement pour véhicules et vélos électriques, installation de toilettes sèches au Col du télégraphe, réouverture d'un ancien chemin rural reliant le sentier de l'écosylve au hameau de Poingt Ravier, étude relative aux mesures d'économies d'énergie sur l'éclairage public, audits et études pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'école, de la Poste et du centre culturel (AEP)

Protection du patrimoine et sécurité : installation d'une alarme incendie/intrusion dans l'église, rénovation des chapelles, mise en place d'un système de surveillance pour la protection contre le risque de laves torrentielles (Beaujournal), mise à jour du schéma directeur d'eau potable.

Que fait la commune avec 100 € ?

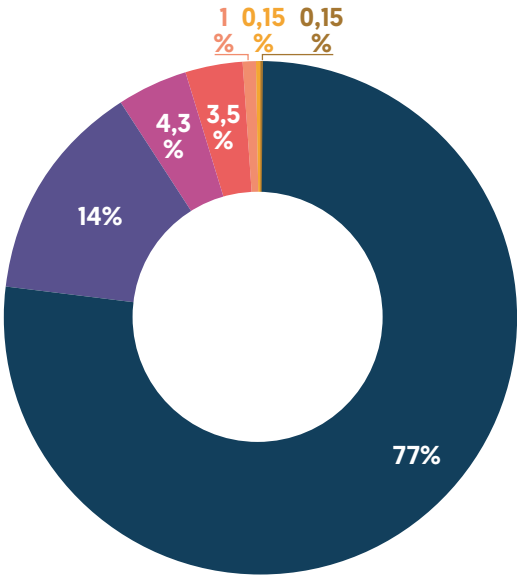
Compte administratif 2021 du budget principal - section fonctionnement



- 31 € Charges à caractère général** dont voirie, entretien des bâtiments, publicité, navettes touristiques, crèche, feux d'artifice, fleurs, Colporteur...
- 20 € Charges de personnel**
- 6 € Reversement à l'état**
- 23 € Autres charges de gestion courante** (dont subv. aux asso. et à Valloire Tourisme)
- 7 € Charges financières**
- 9 € Charges exceptionnelles** (versement et budget annexe)
- 4 € Opérations d'ordre budgétaire** (dépenses non réelles, amortissements)

Comment la commune se finance-t-elle ?

Compte administratif 2021 du budget principal - section fonctionnement



- 77% Impôts et taxes** dont taxe de séjour, taxe sur les remontées mécaniques, taxe foncière, taxe d'habitation (compensation)
- 14% Dotations de l'état**, subvention du département, compensation...
- 4,3% Autres produits de gestion courante** dont loyers, redevances de DSP...
- 3,5% Vente de produits** dont remboursement secours sur pistes, redevances pylônes opérateurs téléphoniques, occupation du domaine public (ex : terrasses de restaurants), coupes de bois
- 1% Atténuation de charges**
- 0,15% Produits exceptionnels** (cessions)
- 0,05% Produits financiers**

L'excédent entre les recettes et les dépenses de fonctionnement s'appelle la capacité d'autofinancement. Il est reversé à la section d'investissement pour financer les grands projets d'investissement.

Pour aller plus loin

Voici le détail des comptes administratifs 2021 pour le budget principal et les budgets annexes.

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	8 424 975,88 €
Dépenses de fonctionnement	7 411 844,36 €
Résultat de l'exercice	1 013 131,52 €
Résultat reporté	880 763,57 €
Résultat de clôture	1 893 895,09 €

Résultat d'exécution : 321 526,94 €

BUDGET ANNEXE DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	1 754 460,11 €
Dépenses de fonctionnement	1 754 460,11 €
Résultat de l'exercice	0 €
Résultat reporté	0 €
Résultat de clôture	0 €

Résultat d'exécution : 1 831 077,91 €

BUDGET ANNEXE EAU-ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	791 046,17 €
Dépenses de fonctionnement	852 773,56 €
Résultat de l'exercice	-61 727,39 €
Résultat reporté	36 697,23 €
Résultat de clôture	-25 030,16 €

Résultat d'exécution : -300 943,67€

BUDGET ANNEXE PARC DE STATIONNEMENT

FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	143 895,03 €
Dépenses de fonctionnement	143 895,03 €
Résultat de l'exercice	0 €
Résultat reporté	0 €
Résultat de clôture	0 €

Résultat d'exécution : - 24 786,48 €

BUDGET ANNEXE MICROCENTRALES

FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	34 213,03 €
Dépenses de fonctionnement	34 213,03 €
Résultat de l'exercice	0 €
Résultat reporté	0 €
Résultat de clôture	0 €

Résultat d'exécution : -107 052,71 €

INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	2 554 861,85 €
Dépenses d'investissement	2 583 498,11 €
Résultat de l'exercice	-28 636,26 €
Résultat reporté	-1 543 731,89 €
Résultat de clôture	-1 572 368,15 €

INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	1 378 084,39 €
Dépenses d'investissement	848 540,23 €
Résultat de l'exercice	529 544,16 €
Résultat reporté	1 301 533,75 €
Résultat de clôture	1 831 077,91 €

INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	261 881,23 €
Dépenses d'investissement	491 057,97 €
Résultat de l'exercice	-229 176,74 €
Résultat reporté	-46 736,77 €
Résultat de clôture	-275 913,51

INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	71 694,66 €
Dépenses d'investissement	66 059,63 €
Résultat de l'exercice	5 635,03 €
Résultat reporté	-24 786,48 €
Résultat de clôture	-19 151,45 €

INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	33 864,23 €
Dépenses d'investissement	10 327,20 €
Résultat de l'exercice	23 537,03 €
Résultat reporté	-130 589,74 €
Résultat de clôture	-107 052,71 €

La taxe de séjour

Depuis le 16 avril 2021, la commune a opté par délibération au régime de la taxe de séjour dit « du réel » pour toutes les catégories d'hébergement.

3 étapes caractérisent la perception de cette taxe :
- Les vacanciers paient lors de leur séjour la taxe de séjour aux propriétaires
- Les propriétaires déclarent mensuellement l'occupation de leur bien à la commune
- Les propriétaires reversent tous les trimestres à la commune un montant correspondant aux taxes de séjour perçues (après envoi d'un état récapitulatif par la commune)

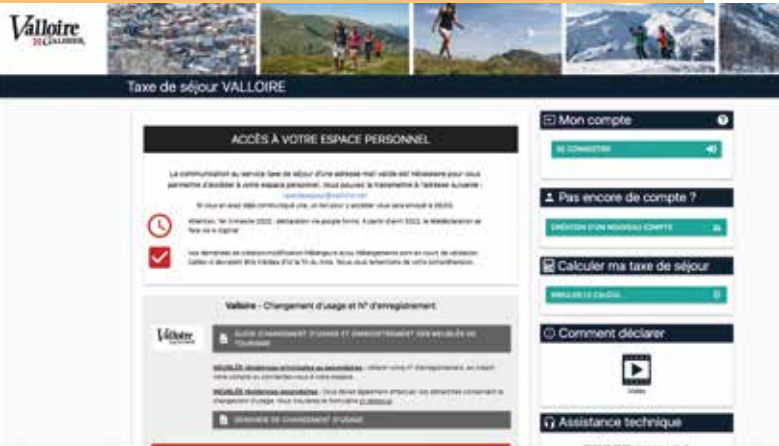
Depuis, afin de vous accompagner et de faciliter le passage à ce nouveau régime, la commune a d'abord mis à votre disposition un outil transitoire par le biais d'un formulaire type à renseigner (Google Forms), et à l'issue de vos déclarations vous receviez un état récapitulatif par trimestre pour régler votre taxe de séjour.

Ce système reste valable pour les locations effectuées jusqu'au 31 mars 2022.

Au-delà de cette date, donc pour toutes vos locations effectuées à compter du 1er avril 2022, la commune a déployé un outil sécurisé - via la plateforme 3D Ouest – qui vous permet de dématérialiser toutes vos démarches « taxe de séjour » :
- calcul simple de vos taxes de séjour ;
- transmission de vos déclarations ;
- historique de vos précédentes déclarations ;
- reversement en ligne ;
- modifications de vos informations personnelles et / ou de vos logements ;
- documents utiles en téléchargement ;
- statistiques personnelles.

Une réunion publique s'est tenue le 25 mars dernier afin de vous présenter cette plateforme et ses fonctionnalités.

Des tutoriels et explications pour créer votre compte et déclarer vos périodes de locations sont disponibles sur la plateforme dédiée 3D Ouest à l'adresse suivante <https://taxe.3douest.com/valloire.php>



- À retenir :**
- ➔ Que pour le 1^{er} trimestre 2022 vous deviez encore effectuer votre déclaration via google forms, et qu'à partir d'avril 2022, la télédéclaration doit se faire via le logiciel 3D Ouest,
 - ➔ Qu'à compter du 1^{er} avril 2022 (deuxième trimestre 2022) vous ne recevrez plus d'état récapitulatif afin de payer votre taxe, vous serez tenus de le faire spontanément à l'issue de vos déclarations effectuées sur la plateforme
 - ➔ Que vous devrez désormais suivre le calendrier des périodes suivantes :
 - du 1^{er} avril au 30 juin : à déclarer et reverser avant le 31 juillet ;
 - du 1^{er} juillet au 30 septembre : à déclarer et reverser avant le 31 octobre ;
 - du 1^{er} octobre au 31 décembre : à déclarer et reverser avant le 31 janvier n+1 ;
 - du 1^{er} janvier au 31 mars : à déclarer et reverser avant le 30 avril.

➔ Qu'afin d'accéder à votre espace personnel sur la plateforme, la communication au service taxe de séjour d'une adresse mail valide est nécessaire. Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez la transmettre à l'adresse suivante : taxedesejour@valloire.net

➔ Que des nouveaux tarifs entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2023 ont été adoptés et sont en ligne sur le logiciel.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement ou question complémentaire à l'adresse mail taxedesejour@valloire.net ou par téléphone au 04 79 59 03 11.

Le point sur les travaux

Travaux d'alimentation en eau du Col du Télégraphe

La prolongation du réseau de la commune vers le col du Télégraphe a pris fin ce printemps avec l'accomplissement de la phase 2 qui consistait en la rénovation de la conduite sur la piste des Troix Croix ; ainsi, le restaurant et le casernement sont alimentés sur le réseau de la commune, la défense incendie est désormais assurée avec la pose d'un poteau incendie ; de plus, une borne fontaine à disposition des visiteurs du site prend place en bordure de route. Le coût total de l'opération revient à 270 000 €, la moitié étant prise en charge par le Ministère des Armées.



Travaux de revêtement de voirie

Le programme de revêtements des voiries pour cette année a débuté par la route de l'Archaz avec la réfection de deux secteurs [au Pontet et plus haut jusqu'aux Fermes de l'Archaz] ; ainsi, avec les opérations de ces trois dernières années, cette voie est désormais sécurisée sur 1 kilomètre.
Coût TTC : 70 000 €



Travaux d'aménagements des parkings des Verneys

Pour améliorer la sécurité des piétons et le confort des visiteurs lors des manifestations sur le site [comme les sculptures sur paille et foin], des travaux de restauration des parkings des Verneys ont été réalisés par les services techniques de la commune ; les réseaux d'eau et d'électricité ont été enfouis et rassemblés en un seul point de distribution pour optimiser leur usage, et les gardes corps en bois ont été entièrement remplacés.



La ressource en eau

Jusqu'à présent toujours estimée, la ressource en eau de la commune est désormais objectivement mesurable ; en effet, un débitmètre normalisé a été placé aux sources des Frédières qui permet de relever toute l'eau issue des deux sources qui assurent 99% des prélèvements de la commune via le réservoir de la Charmette ; Une campagne de mesure a ainsi été effectuée du 9 novembre 2021 au 16 février 2022.
Il en ressort que le débit à l'étiage est de 65,66 l/s ; ces mesures montrent notamment que le débordement minimum, mesuré au niveau du trop-plein du captage, est de 64 m³/h (soit 17,7 l/s) ce qui représente 1 536 m³/j. Etant relevé que le débordement minimum relevé au niveau du trop-plein du réservoir de la Charmette est de 1 718 m³/jour (soit 19,88 l/s), on peut conclure qu'à son niveau le plus bas, le captage des Frédières, dont le débit total est mesuré à 5673 m³/jour, pourrait donc alimenter une population totale de 37 822 habitants [ratio = 150 l/jour/habitant].

Nouvelle fontaine de Poingt Ravier

Suite à la demande de M. Christian Deblock, Président de l'Association du Poingt Ravier, la fontaine du hameau, en bien mauvais état, a été remplacée. M. Deblock s'était chargé de trouver un artisan capable de fabriquer une nouvelle fontaine à l'identique. Elle a été réalisée par M. Marc-Antoine Prat à Arvieux (Hautes Alpes) et installée par les services techniques de la commune. Malheureusement, M. Deblock est décédé avant de voir la nouvelle fontaine installée mais nul doute que celle-ci rappellera à tous les habitants du hameau la mémoire de leur ancien président.



Travaux de réfection de la zone pavés de la rue des Grandes Alpes

Les services techniques de la commune ont également procédé à la réfection de la zone de pavés rue des Grandes Alpes entre l'église et l'office de tourisme ; les travaux ont consisté en la reprise de tous les joints entre les pavés.



La boîte à idées

vous l'avez proposé, nous l'avons fait

Depuis le mois d'août 2021, la commune a mis en place, via l'application Illiwap, la Boîte à Idées, un système qui vous permet d'envoyer directement vos idées et suggestions au Maire. À ce jour, c'est une petite centaine de messages qui a été déposée.

Le conseil municipal et les services de la Mairie se penchent régulièrement sur les propositions pour mettre en place celles qui sont rapidement réalisables. Nous remercions tous ceux qui utilisent ce service de façon constructive, positive et respectueuse et nous vous encourageons à continuer de partager vos idées.

Voici quelques réponses concrètes à vos idées

Installer un panneau ou une affiche plastifiée sur le muret en pierre pour indiquer où est la poubelle pour le verre la plus proche.
Deux affichettes ont été posées.

Faciliter le parking à la halte-garderie
Deux places d'arrêt-minute ont été créées rue des Grandes Alpes (devant Claire Joie) et place Tigny ; pour cette dernière, le panneau provisoire a rapidement disparu...
Il sera formalisé avec les travaux prochains d'aménagement.

Station vélos en libre-service.
Le budget a été attribué et le projet lancé.

Distributeurs de « sacs à crottes » pour les propriétaires de chien.
La demande a été prise en compte, les distributeurs supplémentaires seront prochainement mis en place.

Remise en état du muret « passage Viallet ».
La demande a été intégrée au programme de travaux de maçonnerie de l'été.

Installer des toilettes sèches dans les hameaux.
Le budget est de 25 000 € par toilette. Deux sont prévues prochainement : au Fort du Télégraphe et à Plan Lachat. Une installation dans les hameaux est possible, à échelonner dans le temps pour des questions de budget.

Installer plus de bornes de recharge pour les véhicules électriques.
Deux bornes seront installées au parking du Praz (budget 50 000 €).

Pour répondre de façon groupée à certains messages :

Au sujet de la taxe de séjour :
il n'est légalement pas possible de créer un tarif dégressif pour les personnes séjournant plusieurs semaines. Quant à la création d'un tarif saison / hors saison, ce n'est pas la volonté de Valloire puisque nous sommes engagés dans le développement d'un tourisme « quatre saisons ». La quasi-totalité des communes qui applique la taxe de séjour en France applique un tarif unique à l'année même si, par exemple, leurs plages sont « fermées » (sans activité) et non surveillées en juin ou en septembre.

Au sujet du stationnement :
la commune a commissionné un cabinet d'expert pour réaliser une étude générale sur le stationnement et la mobilité à Valloire. Pour avoir les résultats les plus complets possibles, l'étude doit se dérouler sur une année complète. Nous devrions avoir les résultats de cette étude et les préconisations qui en découleront d'ici l'été prochain 2023.

Au sujet du compostage :
la commune est consciente de l'intérêt du compostage collectif. En collaboration avec le SIRTOMM, et grâce à l'engagement des habitants du bâtiment des 3 Évêchés, des composteurs collectifs ont été installés rue des Boriots. Nous travaillons actuellement sur un deuxième projet à Moulin Benjamin. Toutefois, il faut noter que la commune ne peut être que facilitateur dans ces projets (contact avec le SIRTOMM, mise à disposition d'un terrain...) qui ne peuvent naître que d'un souhait des habitants d'un quartier. Nous vous encourageons à nouveau à vous signaler en Mairie si vous souhaitez initier un tel projet dans votre quartier.

état civil

naissances

mariages

décès



Étienne Novillo Linares



Apolline Élise Giraud



Mahaut Yennek Surugue



Juliette Rosset



Gaspard Gley

Étienne Novillo Linares né le 15/12/2021 de Rachel Michelland et de Carlos Novillo Linares
Apolline Élise Giraud née le 07/04/2022 de Laura Guitteny et de Frédéric Giraud
Mahaut Yennek Surugue née le 24/04/2022 de Noémie Guyennot et de Marvin Yennek Surugue
Juliette Rosset née le 25/04/2022 de Mélanie Spinosi et de Delphin Rosset
Gaspard Gley né le 06/06/2022 de Anne Ponton et Cédric Gley

18/12/2021 **Simon Ringier Simon & Julie Zwartjes**
08/01/2022 **Alexandre Durdilly & Manon Lardet**
14/02/2022 **Clément Parrot & Caroline Mingret**
02/04/2022 **Florian Bruet & Céline Lefevre**
16/04/2022 **Antoine Escolan & Virginie Desgeorges**
16/04/2022 **Yoann Perroud & Elora Michel**
25/05/2022 **Philippe Michelland & Célia Scheidecker**
04/06/2022 **Luc Gential & Élodie Guegan**

24/12/2021 **Pierre Michelland** à l'âge de 92 ans
13/01/2022 **Marie-Hélène Gedon** née Jeantin, à l'âge de 89 ans
16/01/2022 **Nicole Pallavidino**, à l'âge de 72 ans
31/01/2022 **Jacky Marie**, à l'âge de 65 ans
17/02/2022 **César Pasquier**, à l'âge de 89 ans
14/03/2022 **Brigitte Pommeret** née Gardé, à l'âge de 72 ans
03/05/2022 **Hélène Michelland**, à l'âge de 90 ans
10/05/2022 **Yvette Chinal** née Gros, à l'âge de 84 ans
28/05/2022 **Stéphane Grosjean**, à l'âge de 70 ans
28/05/2022 **Christian Deblock-Bellamy**, à l'âge de 75 ans

Conseils municipaux extrait des principales délibérations

Les délibérations ci-dessous sont disponibles au format PDF sur le site internet de la mairie
https://www.mairie-valloire.fr/fr/il4-agenda_i332-proces-verbaux-des-conseils-municipaux-annee-2022.aspx

SEANCE DU 30 NOV. 2021

Affaires générales

- Règlement intérieur des salles municipales
- Convention d'occupation du domaine public au profit de l'École de Ski Internationale [ESI]
- Convention de passage d'un réseau de distribution publique d'électricité Société des Régies de l'Arc [SOREA] - Commune de Valloire
- Révision de l'aménagement de la forêt communale de Valloire pour la période 2021-2040

Affaires financières

- Budget principal - Décision modificative budgétaire n°6
- Convention financière pour l'alimentation en eau potable du casernement du col du télégraphe avec le Ministère des armées
- Contrat territorial de Savoie immobilier de loisirs – financement de l'emploi communal de chargé de projets immobilier de loisirs : demande de subvention afférente pour la période 2022 -2023
- Délégation de service public du domaine skiable des remontées mécaniques et des équipements touristiques
- Homologation des tarifs de la SEM Valloire pour 2021-2022
- Convention relative à la distribution des secours sur pistes et bas de pistes avec la SEM Valloire
- Convention avec le SAF [Secours Aérien Français] relative aux secours hélicoptérés pour la saison 2021-2022
- Remboursement des secours sur pistes et bas de pistes - Tarifs des secours sur pistes et bas de pistes de la SEM Valloire, tarifs des interventions du Service départemental d'Incendie et de secours de la Savoie [SDIS] et des secours hélicoptérés pour la saison 2021-2022

Ressources Humaines

- Adhésion au contrat d'assurance groupe du Centre de Gestion de la Savoie [CDG 73] pour la couverture des risques statutaires
- Modalités de mise en œuvre de la protection sociale complémentaire pour le risque « Prévoyance » des agents dans le cadre de la convention de participa-

tion du Centre de gestion de la Savoie [CDG 73]

- Motion relative aux indemnisations devant être perçues par les communes support de stations de montagne pour l'année 2021 en lien avec la fermeture des remontées mécaniques durant l'hiver 2020-2021

SEANCE DU 16 DEC. 2021 :

Affaires générales

- Installation d'un nouveau conseiller municipal
- Délégation de service public pour la gestion de la structure multi-accueil des Aiglons - Approbation du rapport du groupe Liveli [Crèches de France] pour l'hiver 2020/2021 et l'été 2021]
- Convention tripartite SOREA - Savoie Connectée - Commune de Valloire relative à l'utilisation des supports de distribution d'électricité pour l'exploitation de réseau de communications électroniques
- Convention Commune de Valloire - SCI la Bergerie relative au captage et au passage d'une conduite d'eau potable en forêt communale

Affaires financières

- Tarifs du marché forain
- Tarifs de location des salles communales
- Budget des équipements touristiques
- Décision modificative budgétaire n°1

Affaires foncières :

- Plan local d'urbanisme : abrogation de la délibération n° 21-09-095 en date du 2 septembre 2021 prescrivant la modification simplifiée n°1
- Transaction immobilière Monsieur et Madame Rembault Michel - Commune de Valloire

SEANCE DU 17 JAN. 2022

- Construction, exploitation et entretien d'une centrale hydroélectrique sur le cours d'eau de la Valloirette / contrat de concession de travaux publics Commune de Valloire – SH Valloirette : changement de contrôle du concessionnaire et avenant n°2

SEANCE DU 27 JAN. 2022

Affaires générales

- Mise en place de la procédure d'autorisation de changement d'usage des locaux à usage d'habitation
- Mise en place de la procédure d'enregistrement des meublés de tourisme
- Engagement de la commune dans la démarche de labellisation Famille Plus
- Représentation du Conseil Municipal au conseil d'administration de la SEM Valloire
- Représentation du Conseil Municipal au conseil d'administration de la Régie d'électricité
- Représentation du Conseil Municipal au conseil d'administration du Centre communal d'action sociale [CCAS]
- Composition des commissions municipales : remplacement d'un membre

Affaires financières

- Débat d'orientations budgétaires 2022
- Convention d'objectifs Valloire Tourisme 2022
- Rémunération par la SEM Valloire de son Président Directeur Général
- Rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes Auvergne- Rhône-Alpes relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la SEM SOREA et ses filiales (exercices 2013 à 2018)
- Financement de l'école primaire de Valloire - Détermination du crédit-élève 2022
- Attribution d'une subvention exceptionnelle au Snow-ski club – Courses FIS édition 2021-2022
- Subvention exceptionnelle à l'Association pour la Promotion de l'Italien [API] pour l'année scolaire 2021/2022
- Fonds interministériel de prévention de la délinquance - Programme de sécurisation et vidéoprotection des sites sensibles et culturels – Demande de subvention pour la mise en place d'un système anti intrusion de l'Église Notre Dame de l'Assomption

SEANCE DU 24 FEV. 2022

Affaires générales

- Convention d'aménagement touristique Commune de Valloire - LML Invest.
- Convention de passage précaire et révocable sur le domaine public hydroélectrique EDF – SH Valloirette et Commune de Valloire

- Convention de passage d'un réseau de distribution publique d'électricité Synergie Maurienne - Commune de Valloire
- Convention relative aux travaux de maintenance de la conduite forcée de Calypso Commune de Valloire - EDF
- Convention de partenariat sportif et d'utilisation d'image avec Théo Lopez pour la saison 2021-2022
- Taxe de séjour : modalités de perception et tarifs

Affaires financières

- Autorisation donnée au Maire pour engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote de budget primitif 2022 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2021
- Budget principal : compte de gestion 2021
- Budget principal : compte administratif 2021
- Budget annexe des équipements touristiques : compte de gestion 2021
- Budget annexe des équipements touristiques : compte administratif 2021
- Budget annexe eau-assainissement : compte de gestion 2021
- Budget annexe eau-assainissement : compte administratif 2021
- Budget annexe parc de stationnement : compte de gestion 2021
- Budget annexe parc de stationnement : compte administratif 2021
- Budget annexe microcentrales : compte de gestion 2021
- Budget annexe microcentrales : compte administratif 2021
- Travaux de mise en accessibilité du centre culturel [AEP] - Demande d'aide au Conseil Départemental de Savoie au titre du Fond départemental pour l'équipement des communes [FDEC 2022]
- Travaux de mise en accessibilité du centre culturel [AEP] - Demande d'aide au Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes dans le cadre de son programme « la Région aux côtés de ses Territoires »

Affaires foncières

- Transaction immobilière Commune de Valloire - Consorts Bourdaleix

Commande publique :

- Accord-cadre à bons de commande : prestations topographiques et foncières de géomètre – Autorisation de signature du marché de services à la suite d'une procédure adaptée

- Mise à jour du schéma directeur d'alimentation en eau potable – Autorisation de signature du marché à la suite d'une procédure adaptée
- Marché de travaux de rénovation de l'éclairage intérieur de l'église, installation d'un système de détection incendie et d'un système anti-intrusion – Autorisation de signature du marché suite à une procédure adaptée

Ressources Humaines :

- Détermination des critères de l'entretien professionnel

SEANCE DU 7 AVRIL 2022

Affaires financières

- Budget principal : affectation des résultats 2021
- Budget principal : approbation du budget primitif 2022
- Budget annexe des équipements touristiques : affectation des résultats 2021
- Budget annexe des équipements touristiques : approbation du budget primitif 2022
- Budget annexe eau-assainissement : affectation des résultats 2021
- Budget annexe eau-assainissement : approbation du budget primitif 2022
- Budget annexe parc de stationnement : affectation des résultats 2021
- Budget annexe parc de stationnement : approbation du budget primitif 2022
- Budget annexe microcentrales : affectation des résultats 2021
- Budget annexe microcentrales : approbation du budget primitif 2022
- Vote des taux d'imposition 2022
- Financement 2022 de l'Office de tourisme de Valloire - Approbation du budget primitif 2022 de Valloire Tourisme
- Taxe de séjour : modalités de perception et tarifs
- Licences de débits de boissons – Autorisation de signature de contrats de locations de débits de boissons [licences IV]
- Délégation de service public du domaine skiable des remontées mécaniques et des équipements touristiques
- Homologation des tarifs de la SEM Valloire pour l'été 2022

Ressources Humaines

- Recrutement d'agents contractuels sur emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

SEANCE DU 12 MAI 2022

- Délégations d'attributions du Conseil municipal au Maire

SEANCE DU 19 MAI 2022

Affaires générales

- Mise en œuvre d'un chantier de bénévoles : convention de partenariat avec l'association Concordia
- Requalification du site du Col du Télégraphe : appel à projets « FEDER massif 21-27 »

Affaires financières

- Acquisition d'un engin polyvalent de déneigement
- Demande d'aide au Conseil Départemental de la Savoie au titre du Fond départemental pour l'équipement des communes [FDEC 2022]
- Réalisation de logements locatifs aux Clots : bail à construction avec l'OPAC de la Savoie - garantie d'emprunt afférente
- Subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2022
- Convention d'objectifs avec l'Association Snow Ski Club pour l'année 2022
- Convention d'objectifs avec l'Association d'Éducation Populaire [AEP] pour l'année 2022
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Valloire Patrimoine et Culture dans le cadre de la scénarisation du Fort du Télégraphe

Affaires foncières

- Délégation ponctuelle du droit de préemption urbain simple à l'établissement public foncier de la Savoie [EPFL 73]

Commande publique

- Rénovation thermique et énergétique du groupe scolaire : accord de principe et recours à un Assistant à Maitrise d'Ouvrage [AMO]

Ressources Humaines

- Adhésion au service de prévention des risques professionnels du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie – Renouvellement de la convention afférente
- Liste des emplois et conditions d'occupation des logements de fonction
- Mise à jour du tableau des effectifs de la Commune

Le bilan de l'hiver

Malgré un début hésitant dans un contexte sanitaire toujours incertain, l'hiver s'est terminé de belle manière et c'était absolument indispensable pour nous tous après le terrible hiver 2020/21 sur lequel il est inutile de revenir.

Hormis les fêtes de fin d'année qui ont été en retrait à cause des jours d'arrivée décalés et des conditions sanitaires encore incertaines et contraignantes, l'ensemble des périodes est en progression, voire forte progression pour certaines.

En effet, si décembre est en baisse de 20%, janvier progresse de 12%, février de 19%, mars de 33% et avril de 8%. Cette progression est bien-sûr largement liée à la clientèle Française, heureuse de pouvoir retrouver le ski, mais également à la clientèle étrangère qui s'est aussi largement déplacée malgré les incertitudes. Il est intéressant de noter une sur-fréquentation de la région parisienne, sans doute liée aux difficultés à partir pour des destinations « soleil ».

C'est donc globalement une belle hausse de 15% du remplissage (en comparaison avec l'hiver 2019/20) pour Valloire Réservations.

Cela nous permet d'atteindre un nouveau record de volume d'affaire pour l'hiver à 6,8 millions d'euros.

C'est tout le travail non rémunérateur qui a été effectué pendant l'hiver 20/21 [réservations puis annulations, remboursements rapides, information permanente des clients et adhérents] qui a créé les conditions indispensables à la réussite de cet hiver.

Je souhaite remercier une nouvelle fois tous nos adhérents de leur confiance renouvelée ainsi que le président, l'ensemble du conseil d'administration et bien-sûr le personnel pour leur impli-

cation permanente. C'est grâce à cette confiance mutuelle que nous maintenons année après année un niveau de performance élevé, au service du remplissage de la station.

La performance globale de Valloire progresse également bien (progression de 6 points pour Valloire dans son ensemble – Données G2A) et il faut souligner le rôle majeur de la synergie de nos stratégies marketing qui ont démontré leur performance, à la fois avec l'office de tourisme pour la promotion et avec la SEM Valloire pour la commercialisation.

Concernant l'été

Les réservations se faisant toujours plus tardivement que pour l'hiver, il est encore trop tôt au moment où nous écrivons cet article pour avoir une tendance définitive, mais les réservations se déroulent de manière tout à fait satisfaisante.

Le mois de juillet est bon, porté par la semaine du 09 au 16 juillet qui verra passer deux fois le tour de France. Le mois d'Août se déroule également bien et le remplissage se maintient jusqu'à la fin de l'été grâce à la foire du tout terrain.

Et l'hiver prochain ?

Le calendrier scolaire est malheureusement moins favorable que celui de l'hiver dernier avec des fêtes de fin d'années sinistrées : vacances françaises commençant très tôt du 17/12 au 31/12 et arrivées et départs les samedi 24/12 et 31/12.

Par expérience de l'hiver 2016/17 (et comme la très grande majorité des hébergeurs nationaux), nous maintenons les arrivées/départs le samedi mais nous ferons rapidement preuve de souplesse sur ces dates en fonction des demandes des clients.

Les vacances Belges et Hollandaises se prolongeant jusqu'au 07/01 permettront de compenser ce début de saison.

Concernant les vacances de février, la première semaine (zone A seule) sera très faible alors que la zone la plus forte (zone B) sera en position centrale (la moins favorable car jamais seule).

Les vacances de Pâques Françaises commencent le 08 avril et seule la zone A (la plus faible) sera en vacances pendant la période d'ouverture.

La Belgique était l'hiver dernier en vacances début Avril et l'hiver prochain, seules les Flandres auront des vacances à Pâques alors que la plupart de nos clients sont Wallons.

Vous comprenez donc que nous pensons que l'hiver à venir ne sera pas aussi exceptionnel que celui que nous venons de passer.

Plateformes de vente

Nous avons rencontré courant juin nos partenaires des grosses plateformes internationales Booking, AirBnB et Abritel/Vrbo.

Cela nous a permis de faire avec chacun d'entre eux un point sur l'évolution et les attentes de leur clientèle en été et en hiver mais également d'échanger sur les évolutions permanentes à apporter aux passerelles technologiques qui nous permettent de leur envoyer nos offres et disponibilités en temps réel.

Nous prenons en compte ces informations précieuses pour adapter notre offre et faire évoluer nos outils de connectivité avec nos partenaires techniques Arkiane, Popconnect, BookingPal.

L'équipe de Valloire Réservations continue à tout mettre en œuvre pour continuer d'attirer et d'accueillir un maximum de clients à Valloire aussi bien pour cet été que pour l'hiver prochain !

Thierry Durand - Directeur

Sem Valloire

À l'approche de la saison estivale, la Sem Valloire collabore étroitement avec les équipes de l'Office de Tourisme et celles de la Centrale de Réservation afin de mettre en valeur le travail d'enrichissement de l'offre commerciale été.

Une rencontre de toutes les équipes de Valloire Tourisme, Valloire Réservation et de l'équipe de direction de la SEM Valloire a eu lieu le 15 juin, comme déjà initiée le printemps dernier.

C'est l'occasion pour la Sem Valloire de présenter en détails l'ensemble de ses activités et de mettre en avant les nouveautés 2022. L'Office de Tourisme et la Centrale étant les premiers relais d'information auprès des vacanciers, leurs équipes sont à même de promouvoir nos offres aux cotés de tout ce qui fait l'attractivité de la commune en été.

À ce titre, elles viendront prochainement tester et découvrir en « grandeur nature » notre « Montagne d'Activités » et nous vous engageons à faire de même. Plus précisément :

- le e-pass loisirs (abonnement illimité à la piscine, à la patinoire et au remontées mécaniques) disponible dès 3 jours et pour une durée de 15 jours maximum ;
- le contenu de la Montagne d'activités (avec le sentiers pieds-nus, les bouées géantes, le prêt de VTT enfants sur le plateau de la Séa, les jeux enfants...) et les activités accessibles via le porte-feuille électronique à savoir : la catapult', le mountain kart, les tyroliennes de l'Aigle et de l'Aiglon et le Big Air Bag.

Cet été nous proposons en plus des activités habituelles :

- une nouvelle piste VTT, la Pano, qui vient compléter l'offre VTT : c'est une piste verte accessible à tous depuis le Lac de la Vieille et qui chemine jusqu'au plateau de la Sea ;
- le Safari des Animaux, un sentier thématique qui serpente également du Lac de la Vieille jusqu'au plateau de la Séa. Le parcours sera aménagé avec des sculptures en bois « racontant » les légendes d'autrefois et de fiches pédagogiques sur les animaux de nos montagnes ;

- le big Air Bag, glissade en bouée et décollage vers un gros coussin d'air, qui avait disparu ces dernières années, revient en force avec encore plus de sensation.

Un rappel sur l'offre proposée à la base de loisirs, c'est-à-dire la patinoire, avec 2 soirées en nocturne dont l'une animée par l'équipe de l'OT, la piscine et son snack qui proposera des salades « maison », et le Centre de Remise en forme Valform'.

Le restaurant l'Alp de Zélie proposera quant à lui une formule « Cocktail des Cîmes » comprenant un accès télécabine + un cocktail au choix ce qui offrira, à chaque visiteur, un moment de calme en prenant de la hauteur.

Cette réunion est également l'occasion de se retrouver avant que tous ne soient fortement mobilisés au service des clients de Valloire, pour marquer l'excellente collaboration entre les structures depuis plusieurs années :

- Valloire Tourisme : « service marketing » : marketing de la marque Valloire, marketing client (communication / réseaux sociaux), marketing produit (monter des offres avec les différents acteurs,
- Valloire Réservations : « service commercial » : commercialisation de séjours packagés avec les produits services du village-station,
- SEM Valloire : « service production » : amélioration de la rentabilité, amélioration de l'offre, amélioration de l'attrac-

tivité-client, ventes directes de forfait séjour et ski journée.

Comme vous le lirez dans l'article rédigé par Thierry Durand, les indicateurs de performance commerciale de Valloire sont au vert.

Concernant la SEM Valloire, encore plus que la progression forte de CA, il est intéressant de noter la progression importante du nombre des journées skieurs qui est un vrai signe de parts de marché dans un marché du ski mature depuis de nombreuses années.

On observe une très bonne année chez tous les exploitants car il y a, à l'évidence, eu un report sur cette année de clientèle qui ne skie pas tous les ans et qui n'a pas pu skier ces deux dernières années.

Mais la performance de la SEM Valloire la distingue : 16,2M€ cet hiver soit +15% CA vs 18/19 (ou +6,8% en retraçant les inflations tarifaires), et +4,31% de journées skieurs vs 18/19.

Cette performance est d'autant plus remarquable qu'elle ne s'appuie pas sur de nouveaux programmes immobiliers (qui sont de nature à porter un chiffre d'affaires immédiat), mais s'inscrit dans le cadre de la politique communale de développement durable.

Rappelons que la SEM Valloire est l'outil au service de la commune pour financer avec un effet de levier privé une infrastructure touristique rentable (et donc pérenne) ainsi qu'exploitée commercialement de manière performante en jouant la synergie entre les activités historiques (le ski l'hiver, la piscine et la patinoire l'été) et les nouvelles activités de diversification. L'objectif est, d'une part, d'induire de l'attractivité pour le territoire, d'autre part, de la satisfaction client et enfin, de la rentabilité pour la SEM Valloire afin de lui permettre de continuer cette dynamique au service du territoire et de ses acteurs économiques.

Le comité de direction de la Sem Valloire





La commercialisation efficace de nos hébergeurs, la promotion que chacun d'entre nous réalisons pour vendre les bienfaits de la destination Valloire, le besoin des clients de se ressourcer, rompre avec leur quotidien et se recentrer à certains moments de l'année, la qualité d'accueil qui fait désormais partie de l'ADN Valloire et qui alimente la fidélisation, expliquent conjointement les bons résultats de la fréquentation hivernale 2021/2022.

La saison estivale 2022 s'annoncent sous des auspices similaires, avec notamment une semaine du 9 juillet dopée par l'effet Tour de France. Même si les premiers éléments chiffrés communiqués par G2A ne sont pas encore complètement stabilisés, tout nous laisse à penser que les mois de juillet et d'août offriront de belles perspectives en termes de nuitées touristiques. Si l'optimisme est donc de mise pour 2022, il serait bien imprudent pour autant d'en tirer des conclusions hâtives pour les hivers et les étés prochains. Anticiper et appréhender le compor-

tement des clients déjà habituellement difficile, va se complexifier dans le contexte actuel notamment d'inflation. Zappeurs et infidèles, les vacanciers vont, de manière amplifiée, être à l'affût du meilleur rapport qualité/prix. Alors que nous naviguons dans un contexte hyper concurrentiel avec des offres qui finalement seront toutes sensiblement les mêmes, la Valeur Ajoutée de Valloire résidera peut-être dans sa capacité à créer un lien humain solide et responsable, avec chaque client. Les référentiels des labels Flocon Vert et Famille Plus nous aident sur ce point. Indépendamment de toute certification, les critères nous servent d'appui et de guide pour affiner notre offre et nos services Valloire. Les deux dossiers de candidature avancent bien et Valloire Tourisme apporte naturellement sa pierre à l'édifice. L'audit pour Flocon Vert interviendra dans l'automne 2022 et celui pour Famille Plus fin janvier 2023. De manière plus générale, puisque nous sommes tous dans une démarche d'amélioration continue, il est un domaine sur lequel nous sommes tous

largement perfectibles : notre capacité à travailler ensemble. Aujourd'hui des passerelles sont établies entre la SEM Valloire, la Mairie, Valloire Tourisme, Valloire Réservations, certains commerçants, hébergeurs, prestataires d'activités comme les deux Ecoles de Ski mais il manque encore autour de la table de nombreux acteurs. Nous devons construire nos lignes de vie en tenant compte simultanément des enjeux environnementaux ET le maintien à son niveau de notre économie touristique (concilier les deux et non l'un au détriment de l'autre). Nous ne pourrions pas relever ce défi si notre Gouvernance n'est pas solide, complète et mutualisée. Au-delà de la cible que représentent les clients de tout profil, nous construisons et faisons fructifier aussi pour les générations valloiriches futures. Ce sujet devra faire rapidement l'objet d'une réflexion commune et fera partie des axes prioritaires de travail pour Valloire Tourisme, aux côtés de la Commune, sur les 3 ans à venir.

Focus sur la stratégie SEO (référencement naturel) de Valloire Tourisme : les enjeux pour le site valloire.net

Depuis plus d'un an, l'EPIC s'est fixé un cadre pour augmenter la notoriété, améliorer l'expérience clients et maintenir du lien toute l'année avec la communauté. 3 objectifs avaient été fixés :
- améliorer l'existant (enrichir le contenu des pages ; travailler Google My Business ; gérer les meta titles) ;
- créer de nouveaux contenus (enrichir le blog ; créer de nouvelles pages ; travailler le maillage interne) ;
- avoir un socle technique solide (respect de l'exigence Mobile Friendly ; rapidité de chargement du site ; travail d'ergonomie) ;
Quelques mois plus tard, les premiers résultats de ce travail fastidieux se font ressentir et c'est plutôt encourageant.

Mois et année	Juin, juillet, août 2020	Juin, juillet, août 2021	Décembre 2020 à avril 2021	Décembre 2021 à avril 2022
Utilisateurs	42 650	x2,3 101 450	190 000	x1,6 300 000
Mois et année	244 000	x2,8 687 150	1 924 500	x0,7 1 347 200
Sources de trafic via Google (SEO)	30 400	x2,5 78 300	137 000	x1,75 240 000
NB de sessions	92 000	x1,9 176 700	389 300	x1,6 635 100

Utilisateurs : nombre de personnes qui ont consulté valloire.net

Nombre de pages vues : nombre de pages totales vues sur valloire.net. La baisse du nombre de pages vues cet hiver s'explique par le contexte Covidien. Durant la saison blanche, les vacanciers recherchaient des idées d'activités pour pallier à l'absence du ski alpin. Ils ont donc visité plus de pages.

Sources de trafic via Google (SEO) : nombre de personnes qui ont consulté valloire.net en passant par le moteur de recherche Google. Cela exclut les personnes qui se sont connectées par les autres canaux (réseaux sociaux, connexions directes, newsletters). Concrètement, l'internaute a fait une recherche et a trouvé valloire.net dans les résultats. Ici, valloire.net est en concurrence avec les sites internet des autres destinations.

Nombre de Sessions : nombre de visites effectuées sur valloire.net.



Flocon Vert

Restitution de l'analyse durable

Dans la continuité du processus de labellisation Flocon Vert dans lequel s'est engagée la commune, l'association Mountain Riders a effectué une analyse durable de Valloire, suite à une collecte de données qui s'est déroulée en septembre dernier.

Le 2 juin dernier, Claire Tollis de Mountain Riders, était à nouveau présente sur Valloire pour nous faire part des résultats de cette analyse durable. Une vingtaine d'habitants valloirins s'était libérée pour être présente à cette réunion/atelier.

Pour rappel, chaque commune candidate à la labellisation est évaluée selon une vingtaine de critères répartie dans 4 thématiques : gouvernance & destination, économie local, dynamiques sociales et culturelles, gestion des ressources naturelles. Pour chaque thématique, la destination obtient une note A, B, C ou D (D étant une note éliminatoire).

Le document de synthèse des résultats de l'analyse durable est disponible directement sur le site internet de la Mairie.

https://www.mairie-valloire.fr/fr/il4-agenda_i442-labellisation-flocon-vert.aspx

En résumé

Valloire obtient aujourd'hui 2 C et 2 B, ce qui la rend, en l'état, conforme aux exigences du Flocon Vert. Il faut rappeler qu'un audit indépendant viendra qualifier avec certitude le niveau d'engagement du territoire, en contrôlant les déclarations récoltées lors de l'analyse durable par des preuves et en

constatant l'état d'avancement de la destination par rapport aux différentes préconisations proposées. Ainsi, à l'issue de l'audit, ces notes pourraient évoluer à la hausse ou à la baisse. Enfin, il est intéressant de noter que, si nous sommes labellisés, nous serons la première station labellisée majoritairement grâce à ses atouts économiques, sociaux et culturels. La plupart des stations déjà labellisées (Morzine, Les Arcs, Megève, Chamrousse, etc), le sont grâce à un fort engagement environnemental, mais au niveau économique, social et culturel, elles ne sont pas comparables à notre village qui a l'avantage d'être un vrai village authentique, avec une vie à l'année, que nous devons maintenir à tout prix. Valloire est moins avancée au niveau de ses engagements environnementaux, mais de nombreux nouveaux projets sont en cours et leur concrétisation nous permettra justement de maintenir notre label dans les années à venir. La date de notre audit n'est pas encore connue mais il devrait se tenir fin septembre ou début octobre. Ensuite, le dossier de Valloire sera présenté au comité de labellisation du mois de novembre.

Plus que jamais, nous vous invitons à nous faire connaître toute initiative engagée dans le développement durable qui prend forme sur Valloire. Ces pépites sont autant de points forts à répertorier et à mettre en valeur.

Pourquoi le Flocon Vert ?

Le Flocon Vert est un label qui récompense les destinations de montagne engagées dans le développement durable. Il ne s'agit pas d'un label écologique mais d'un label de développement durable. En effet, la question de la protection de l'environnement et de la ges-

tion des ressources naturelles n'est qu'un seul des 4 critères considérés dans la labellisation. Il s'agit de considérer les destinations dans leur ensemble et de prendre en compte tout autant leur développement économique durable, la qualité de vie à l'année, les aspects sociaux et culturels.

En cela, il est extrêmement différent des autres labels puisqu'il s'intéresse spécifiquement aux stations de montagne et qu'il évalue l'engagement social, économique et environnemental de la station dans la recherche commune du développement durable ; au contraire, le label Station verte par exemple, s'attache seulement à évaluer les capacités d'accueil et d'équipement de loisirs d'une destination touristique située à la montagne ou à la campagne. Aujourd'hui, 14 stations sont déjà labellisées Flocon Vert et 26 autres sont dans la démarche, comme Valloire.

Quel est l'intérêt pour Valloire ?

Nos clients d'aujourd'hui et surtout de demain, sont de plus en plus sensibles aux enjeux de développement durable et ce sont des critères qui entrent en compte dans leur choix de vacances et de destination. Ce sont 60 % des français disent faire attention à l'engagement environnemental de la destination qu'ils choisissent pour leurs vacances.

Aujourd'hui, Valloire connaît une très bonne fréquentation touristique qu'il faut maintenir. L'obtention de ce label nous permettra d'attirer les vacanciers soucieux de leur empreinte carbone. S'ils ne forment pas la majorité des rangs aujourd'hui, Valloire a fait le choix d'être déjà prête et de ne pas être laissée pour compte face à ces changements de mode de consommation. Il en va de la pérennité de notre activité économique.

Quand les paras sautaient au Crey Rond



Pendant les hivers 1967/1968, on demandait aux moniteurs de ski volontaires de l'École de Ski Français d'effectuer des sauts d'initiation sur neige.

C'était une manifestation très observée et qui sortait vraiment de l'ordinaire en tant qu'animation de la station !

Des pulls rouges dans le ciel de Valloire ... qui démontrait certainement une force de caractère de ces parachutistes.

Pourquoi l'hiver sur neige ? Bien sûr, il n'y avait aucune préparation.

Deux consignes seulement : la première, « si le parachute dorsal ne s'ouvre pas, tirer sur la poignée du ventral ! ». La deuxième, « plier les jambes pour amortir l'atterrissage ! » [Quelquefois que le manteau neigeux ne soit pas assez épais ! Ou un rocher !].

Nous décollions du petit terrain de St Hélène du Lac à côté d'Albertville à bord d'un avion « pilatus porter », excellent avion de montagne (STOL, Short Take Off and Landing) avec à son bord les six paras, un instructeur du para club de Chambéry et le pilote.

La zone de largage était prévue au sommet du Crey Rond au niveau de la gare d'arrivée du télésiège.

Tenue du moniteur : pull rouge et casque prêté par le para club. Les chaussures de ski étaient enveloppées de sac plastique pour effacer les boucles des chaussures, évitant ainsi aux sangles du parachute de se mélanger dans ces boucles.

Décollage ... moment plaisir, de voir cet avion monter comme un ascenseur...

On aperçoit le massif du Crey Rond ! L'avion réduit sa vitesse de croisière, l'instructeur ouvre la porte droite de l'avion, de l'air froid, les sourires s'effacent... L'instructeur demande, « le premier ? ». Silence pesant, personne ne se précipite, il faut y aller... la honte si on revenait au terrain dans l'avion !

« Position de largage ! Un à la fois ! ». S'asseoir sur le seuil de la porte de l'avion, les jambes dans le vide ne me semblait pas une position naturelle ! On entend « GO », on fait semblant de ne pas entendre !!! Je pense que l'instructeur devait le répéter plusieurs fois. Pas évident de se jeter dans le cosmos !!

Après plusieurs « GO », une tape sur l'épaule, nous n'avions plus le choix, alors on ferme les yeux, le vide, le néant, une secousse brutale, je suis bloqué dans l'air ! Le parachute s'est ouvert. J'ouvre les yeux.

Nous réalisons que ce moment devient bonheur !

A noter, c'était les parachutes blancs (les mêmes que ceux utilisés au débarquement), difficile à diriger.

L'ouverture du parachute était automatique, la sangle du parachute dorsal était attachée à la structure de l'avion.

Atterrissage dans la neige, une dameuse « ratrac » nous attendait avec nos skis et récupérait tous les parachutes pliés en vrac. Cette descente en ski sur le plancher des vaches valait une descente dans cinquante de poudreuse ! De quoi raconter au bar de l'équipe !

André Retornaz



Concours des maisons fleuries 2021

Membres du jury : Corine Falcoz, Guy Grange, Liliane Feutrier, Nathalie Nguyen-Khoa, Renée Garino, Alberte Retornaz

Cette année, la commune a invité la population dans les locaux de la mairie pour la remise des prix, sous la forme de bons d'achats, aux lauréats du concours du fleurissement 2021. Par ce geste, la commune tient à remercier les habitants pour leur collaboration à l'embellissement du village et à partager un moment convivial grâce aux personnes présentes ce jour-là.

Le jury composé de passionnés de fleurs a arpenté, durant 2 jours, la commune en partant du Col jusqu'au plan Lachat, sans oublier les différents hameaux, en empruntant rues et ruelles pour admirer d'un œil exercé les compositions florales des maisons mais aussi des commerces, hôtels, restaurants et bars.

Les critères de notation portent sur l'esthétique de l'ensemble, en prenant en compte l'harmonie des couleurs, du choix des jardinières et de l'entretien des fleurs. L'ensemble floral doit être visible de la voie publique. Cette notation se fait en toute impartialité puisque le jury ne prend pas part aux discussions

ni au vote si le fleurissement concerne lui-même ou un membre de sa famille.

La mairie remercie Mesdames Lacoste Emmanuelle et N'Guyen Nathalie pour leur implication, depuis plusieurs années, afin que ce concours se déroule le mieux possible et que la transition avec la commission vie locale de la mairie se déroule parfaitement.

Cette année, par souci d'une harmonisation des couleurs et des fleurs, il a été décidé de mettre en place un plan de fleurissement en concertation avec les employés communaux en charge du fleurissement et notre horticulteur.

Mr le Maire et la commission vie locale remercient chaleureusement les

employés communaux pour les soins apportés au fleurissement et à l'environnement de la commune, ainsi que les particuliers et les professionnels qui permettent à nos clients de passage ou de séjours d'apprécier nos fleurs et notre village.

Corine Falcoz



1^{ère} catégorie **PROPRIETES FLEURIES VILLA**

- 1 Mireille MARTIN (1)
- 2 Pierre-Olivier NORAZ
- 3 Michèle LE GUENNEC

HABITATION TRADITIONNELLE

- 1 Liliane FEUTRIER (3)
- 2 Isabelle MICHELLAND
- 3 Dominique DUVERNEY-PRÊT

VILLA AVEC AMÉNAGEMENT PAYSAGE

- 1 Annick GRANGE(3)
- 2 ex aequo Monique CENDROWSKI
Régine MARTIN

2^e catégorie **HABITATION AVEC DÉCOR FLORAL SUR LA VOIE PUBLIQUE**

- 1 François FALCOZ (2)
- 2 Savine BOIS
- 3 Jean-Michel PRUD'HOMME

3^e catégorie **FERME FLEURIE EN ACTIVITÉ**

- 1 LES ÉTROITS (1)

4^e catégorie **BALCONS OU TERRASSES BALCONS VILLA**

- 1 Jean-Roland CENDROWSKI (2)
- 2 Claire FALCOZ
- 3 Philippe MAGNIN

HABITATION TRADITIONNELLE

- 1 Jean-Pierre et Karine MAGNIN (2)
- 2 Michelle FAUVEAU
- 3 TOURING (Paul André MAGNIN)



IMMEUBLE COLLECTIF

- 1 Barbara MACIEJCZYK (1)
- 2 Isabelle HAUMONT-SAVOYE
- 3 Annie AZZOLA

TERRASSES

- 1 Fabienne GRANGE-TRUCHET (1)
 - 2 Rémi RAPIN
 - 3 Marie-Martine PIREL
- 5^e catégorie

IMMEUBLE COLLECTIF

- 1 Les 3 Evêchés (3)

6^e catégorie **HOTELS - RESTAURANTS HOTELS**

- 1 Hôtel le Christiania (3)
- 2 Hôtel de La Poste
- 3 Hôtel Le Relais du Galibier

RESTAURANTS

- 1 Au Resto (1)
- 2 La Maison d'Angeline
- 3 Asile des Fondues

7^e catégorie **COMMERCES - BARS COMMERCES**

Commerces de bouche

- 1 Rambaud Boulangerie (1)
- 2 Chant du Pain
- 3 Saveurs Alpages

Autres commerces

- 1 Mobilier des Alpages (1)
- 2 Nagano
- 3 Magnin Sport

Commerces aménagements paysagés

- 1 Kosa Kruta (1)
- 2 La ferme du Poingt Ravier
- 3 Pignotin

BARS

- 1 Brasserie le K (1)
- 2 Le Centre
- 3 ex aequo Bar à Zing
Schuss Mousse

8^e catégorie
PARCS ET JARDINS D'AGRÉMENT

- 1 Gérard LANFREY (Crémaillère) [1]
- 2 Annie et Christian PETRAZ
- 3 Geneviève BOSC

9^e catégorie
VILLAGES VACANCES

- 1 Village D+ [1]
- 2 Chalet du Havre
- 3 La Joie de Vivre

10^e catégorie
POTAGERS FLEURIS

- 1 Françoise MICHELLAND [1]
- 2 Danièle SAVOYE
- 3 César PASQUIER

11^e catégorie
GÎTES

- 1 Dominique DAL-BON [3]
- 2 Renée GARINO
- 3 Marie-Hélène et Stéphanie FEUTRIER

12^e catégorie
FAÇADES

- 1 Corine FALCOZ [3]
- 2 Inghe MARTIN
- 3 Andrée GRANGE

13^e catégorie
INNOVATION - RÉNOVATION

- 1 Crêt Rond [1]
- 2 Grange Thelcide

14^e catégorie

**FLEURISSEMENT
TRAVAIL D'ENSEMBLE**

- 1 Guy GRANGE [1]
- 2 Josette GRANGE
- 3 Nicole BRIET-DUBOIS

ENCOURAGEMENTS

PETIT CASINO
MORET Rogère (Bel Alp)
PIERRE PAUL (sous Karine)
ROL Françoise (La Rivine)



Pension canine *You ski en terre happy*



Sous le charme de Valloire depuis plus de 20 ans, Hélène et Jean-Rémy n'ont eu d'autres souhaits que de venir y vivre.



Après avoir acquis une résidence secondaire depuis plusieurs années et dans laquelle ils venaient régulièrement en toutes saisons, ils ont affiné leur projet et ont emménagé au Hameau de Bonnenuit, pour enfin apprécier la vie au rythme des saisons, dans le plus grand respect de ce que la nature nous offre. Leur idée était de proposer une prestation qui n'existait pas sur Valloire et qui pouvait rendre service autant aux habitants de Valloire, qu'aux touristes, tout en alliant leur passion pour les chiens et notamment les huskies, c'est ainsi que *You ski en Terre Happy* a vu le jour.

You ski en Terre Happy est avant tout une pension et halte-garderie canine familiale, « Nous avons privilégié le confort de nos pensionnaires, plutôt que le nombre », ainsi ils n'accueillent pas plus de 4 chiens à la fois, ce qui leur

permet de proposer un service de qualité, avec promenade chaque jour, accès à un parc de détente, socialisation et jeux entre congénères. Jean-Rémy propose également une « découverte du husky » lors d'immersions au sein de sa meute de husky, il vous parlera avec passion de cette race primitive, mais également des chiens de façon plus générale avec une sensibilisation au langage canin afin de prévenir des risques de morsure, formé au Programme d'Education à la Connaissance du Chien et au Risque de morsure, qu'il souhaite proposer également aux écoles, aux classes vertes, aux colonies. Il propose également des séances adaptées pour travailler sur la peur des chiens.



Son épouse Hélène vient compléter ce service avec l'association *Husky en thérapie*, elle intervient en tant que

chargée de projets en médiation par l'animal. Elle propose des séances de médiation par l'animal, c'est une méthode d'intervention basée sur les liens bienveillants entre les animaux et les humains, à des fins préventives, éducatives et/ou thérapeutiques. Ces séances sont à destination notamment des personnes en situation de handicap, notamment celles autonomes avec déficiences intellectuelles (adultes ou enfants), lors d'un accueil sur site pendant leurs périodes de séjours adaptés (en petite groupe de 4 à 6 personnes), ou en séance individuelle lors de leurs vacances en famille, mais également des personnes en situation de fragilité (perte de confiance en soi, burn-out, dépression, échec scolaire, etc.), des familles (médiation familiale, soutien à la parentalité, etc.), des jeunes sportifs en difficulté (acceptation de l'échec, frustration, estime de soi, etc.).

Pour compléter leur offre, Jean-Rémy envisage de suivre une formation de comportementaliste canin afin de proposer ses services aux propriétaires de chiens qui rencontrent certaines difficultés.

Jean-Rémi Arvois
06 12 59 73 04
youskienterrehappy@orange.fr

Le gypaète barbu

Sur les hauteurs de Valloire ces dernières années, beaucoup d'entre vous ont sans doute déjà eu la chance, la surprise ou la joie d'être survolé par « le casseur d'os »... ? Chance, surprise, joie... voire inquiétude ? La rencontre d'un rapace d'une telle envergure ne laisse pas indifférent, lorsque ses 2m80 d'envergure « flirtent » avec le relief... Rassurez-vous, l'espèce s'est curieusement spécialisée : c'est l'un des 4 vautours français, dernier maillon de la chaîne alimentaire à la spécificité originale puisqu'il se nourrit essentiellement d'os*.



© T.Dacko



© I.Battentier

Conflit de territorialité :

Oui, cette scène de conflit territorial montre bien 2 individus de la même espèce : on le sait moins, mais le jeune gypaète affiche un plumage tout sombre lors de ses premières années (ici à gauche Kobalann, issu du programme de réintroduction, que l'on peut identifier par ses plumes décolorées lors de son lâcher), et ce n'est que progressivement, au fil des mues, que le jeune « tête noire » verra son plumage s'éclaircir pour lui donner les couleurs emblématiques qu'on lui connaît... d'autant plus qu'il l'aura teinté dans les sources ferrugineuses pour afficher sa territorialité... (ici à droite un des adultes du couple de Valloire)

Disparu de l'arc alpin au début du XX^e siècle, ce sont des projets de réintroduction à large envergure, amorcés dans les années 80 et toujours en cours, qui ont permis sa réinstallation progressive sur le massif... et qui nous valent sa présence aujourd'hui sur la commune.

Après plusieurs années de « cantonnement » dans le secteur (les oiseaux restent sur un même territoire qu'ils défendent), la bonne nouvelle, c'est que l'espèce niche désormais au-dessus des alpages de Valloire. Ce dixième couple nicheur repéré sur la Savoie est

aussi le seul couple savoyard installé à distance du Parc National de la Vanoise, autour duquel se concentrait jusque-là le noyau reproducteur. Une enjambée de bon augure vers le couple de la Romanche récemment installé près de La Grave, à mi-chemin entre les 2 noyaux reproducteurs des Alpes du nord et du sud. L'espèce confirme son expansion à petits pas.

Comme le prévoit le Plan National d'Action gypaète, une « Zone de Sensibilité Majeure » a été définie autour du nid, afin de les préserver du dérangement pendant la période de reproduction. En effet, le risque majeur pour cette espèce serait que l'adulte, inquiet ou voulant se défendre d'un « concurrent » mal identifié, s'éloigne de l'œuf ou du jeune poussin, même pour un court instant, provoquant inévitablement son refroidissement ou la prédation par les grands corbeaux, toujours à l'affût..., amenant ainsi ce couple à l'échec pour une année entière ! (V voire plus, car ce genre « d'incident » amène souvent les adultes à rechercher un autre site, peut-être moins favorable, l'année suivante).

En effet, pour cette espèce la maturité sexuelle n'est atteinte que vers 7 ans. Si des immatures, grands voiliers voyageurs dits « tête noire » à l'image de leur plumage (cf. photo), sont souvent observés sur toute la chaîne et bien au-delà, les adultes restent toute l'année fidèles au territoire qu'ils ont choisi,

et le défendent devant « les intrus ». C'est de plus l'année entière qu'ils consacreront à leur cycle de reproduction ! D'octobre à décembre : parade, défense de territoire, construction d'un nid. En janvier ou février : ponte, puis 2 mois de couvaison au cœur de l'hiver. Après l'éclosion au début du printemps,

le jeune sera nourri 120 jours au nid (à la période de fonte des neiges, où la disponibilité alimentaire pour un nécrophage est maximum) avant d'avoir la maturité nécessaire à son envol. Mais il faudra encore 1 à 2 mois au jeune, encore nourri aux abords du site par les parents, avant qu'il ne s'émancipe... (ou qu'il soit chassé du secteur par les parents, le temps étant revenu pour eux de préparer une nouvelle saison de reproduction). Commenceront alors pour cet immature (dit « tête noire ») quelques années de voyage au long cours à travers l'Europe entière, avant de trouver un site accueillant pour à son tour poser ses valises...

En 2021, 62 couples reproducteurs étaient suivis sur tout l'arc alpin (21 sur les Alpes françaises, dont 9 en Savoie). Ils ont cette année-là mené 44 jeunes à l'envol (9 sur les Alpes françaises, dont 3 en Savoie). Ces chiffres pourraient être signe d'une bonne santé de l'espèce, dont la dynamique est actuellement positive sur les Alpes.



Carte de répartition actuelle du gypaète barbu

Le programme de réintroduction, initialement prévu à l'échelle de l'arc alpin, a joué les prolongations ces dernières années : les sites choisis pour les lâchers ont pour objectif d'initier des corridors de circulation vers l'ouest, pour progressivement relier les populations alpines aux populations pyrénéennes et espagnoles (qui elles n'ont jamais disparu), favoriser les échanges et apporter ainsi de la diversité génétique.



Adulte en vol sur Plan Lachat (26/01/2021 - © S.Grando)

Un des gypaètes adultes du couple de Valloire :

Les particularités du plumage, détaillables sur les clichés de grande qualité de photographes amateurs, nous ont permis de constater que ces individus étaient cantonnés autour de Valloire depuis au moins 2018 !



© S.Grando

Mais souvenons-nous qu'une récente étude a montré que, pour cette espèce dont la croissance repose sur la survie des adultes, la disparition d'un à deux adultes supplémentaires par an pourrait immédiatement inverser la tendance, et mener au déclin de l'espèce. En effet, malgré un grand travail de communication, des aménagements et mesures de protection progressivement mises en place, chaque année des adultes disparaissent, victimes de collision avec des câbles, d'empoisonnement chronique ou indirect, voire même encore de tirs.

Nous espérons tous que l'attention et le respect portés à cette nouvelle espèce nous permettra de voir bientôt le gypaéton cuvée 2022 survoler Valloire en toute quiétude... pour la plus grande joie de tous !

Signé : la LPO Savoie et les observateurs du « réseau gypaètes »

(Nous en profitons pour transmettre ici un grand merci à tous les ornithologues passionnés et informateurs successifs qui ont mené à la découverte du nid, et vont maintenant en assurer le suivi !)

**os qu'il lâche parfois en s'élevant au-dessus des pierriers pour les casser : d'où ce surnom « le casseur d'os » du gypaète barbu.*

Pour plus d'informations sur l'espèce : <https://rapaces.lpo.fr/gypaete-grands-causses/le-gypaete-barbu#idancr1>

Un nom pour le gypaéton cuvée 2022 !

Actuellement, le gypaéton cuvée 2022 est officiellement enregistré par le monitoring international sous le nom de Valloire 2022. Un nom, certes informatif, mais peu original.

En cette fin d'année scolaire, les enfants de l'école de Valloire travaillent avec leurs institutrices pour choisir un joli petit nom, plus personnalisé et moins « générique » au Gypaéton. Ce nom sera ensuite transmis au monitoring international et deviendra le nom officiel par lequel l'oiseau est suivi et reconnu.

Nous vous informerons du nom choisi dans le prochain numéro.

es asso- ciations

Valloire, capitale de l'art en montagne

À Valloire, on sculpte... l'or blanc !

Parce que tout ce qui est éphémère est précieux, à Valloire, depuis 40 ans, la sculpture se pratique sur neige et sur glace. Chaque année, en janvier, des sculpteurs sélectionnés se mesurent artistiquement sur des blocs de neige et de glace. Ces sculpteurs venus du monde entier s'affrontent en créant des oeuvres de neige monumentales dans la rue centrale du village et sculptent des blocs de glace au hameau des Verneys.

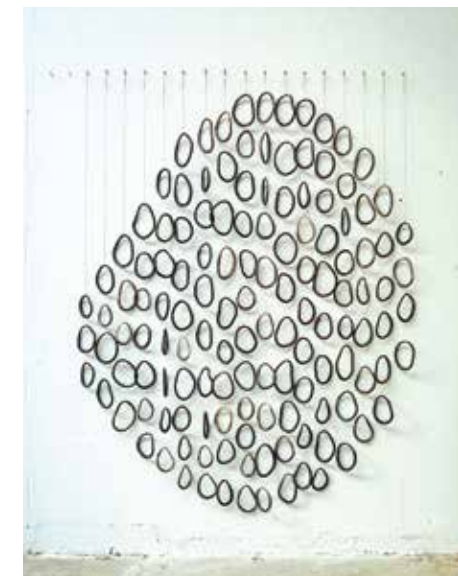
Patrimoine et art / architecture

Dans l'église de Valloire, en février et mars, les vacanciers découvrent des oeuvres contemporaines chaque année renouvelées par le choix des artistes invités.

Mêlant ainsi l'art Baroque à l'art d'aujourd'hui de nombreux visiteurs s'attardent et s'interrogent.

Cette activité culturelle est proposée par l'association Valloire et l'art contemporain dans notre station, afin de diversifier les activités et stimuler la curiosité au coeur des montagnes.

L'hiver prochain l'artiste Cat Loray sera notre invitée. Elle proposera un travail qui, face aux oeuvres du 17^e siècle, nous interpellera dans l'émotion et la retenue.



Cat Loray peint ce qu'elle sculpte et sculpte ce qu'elle peint.

Exprimant sa vision artistique en utilisant un large éventail de matériaux, elle se réfère clairement au monde organique dont elle capture l'essence à travers une variété de médiums et de formats artistiques. À travers des formes géométriques mi-figuratives et mi-abstraites, elle réinvente librement les objets qui l'entourent dans les larges zones blanches uniformes.

En février et mars 2023, à Valloire, exposition dans l'église Notre Dame de L'assomption.

Martine Rapin, Présidente de Valloire et l'art contemporain



Sois Là Aussi

Voilà, je profite du Colporteur et du fait que je sois encore la présidente de cette merveilleuse association « Sois Là Aussi », pour vous dire au-revoir et merci.

Oui, au-revoir et surtout un grand merci à vous tous, membres du bureau, adhérents, habitants et propriétaires de Valloire, vacanciers d'un jour ou de toujours.

Merci pour m'avoir permis de vivre pendant presque 35 ans auprès de vous, de m'avoir fait découvrir ce merveilleux village et station de montagne.

De m'avoir autant soutenue physiquement, financièrement pendant ces 5 années de combats auprès de mon mari Alain et cette fichue maladie, la SLA .

Oui, je vous dis au-revoir car je pars, je veux me rapprocher des commodités, je pars vivre à Aix-les-bains.

Moi, j'ai besoin pour combattre la maladie de Parkinson, d'être près d'associations et activités physiques adaptées à ma pathologie, d'être près des transports en commun pour continuer à bouger, enfin je ne cherche pas à me justifier mais juste vous expliquer pourquoi je quitte le pays de mon mari et si vous me le permettez un peu le mien aussi.

Oui, je me sens un peu Valloirinche si vous me l'autorisez car j'ai adoré vivre avec vous (bon, quelques fois, soyons honnête, j'ai détesté, mais c'était surtout matériel).

L'association SLA sera, j'espère, toujours active car malheureusement, il y a plein de combats et de maladies neurologiques.

Et surtout, pour moi, le plus grand des combats, c'est l'isolement et le but d'une association est le partage.

N'oubliez pas que le défi SLA 24h contre Parkinson en septembre est maintenu, et comme d'habitude j'aurais besoin de vous.

Nous serons aussi présents cet été sur le Trail du Galibier Thabor.

Si vous le permettez, je vous aime et prenez soin de vous et de votre ami et voisin. On n'est rien sans l'autre .

Isabelle Savoye



Val Patin

Après deux années blanches, sans compétitions, 15 de nos patineuses ont participé à 2 compétitions pour cette saison 2021-2022 Une reprise prometteuse !

Nous tenons à féliciter particulièrement Mélissa LE BIGOT et Alice GIRAUD pour leurs 1ères places et Maéva MORET pour sa 2^e place lors de la coupe régionale d'Albertville. Noémie BOLLIET pour sa 1^{re} place et Clothilde LE BIGOT pour l'obtention de sa médaille Pré-bronze et sa 1^{re} place lors de la coupe régionale de Chamonix. Nous tenons également à féliciter, Solenn NOUAILLETAS, Manon OLIVE et Noémie BOLLIET qui ont chacune obtenu la médaille « Préliminaire »

Quant à Mahé GEX, Margot GIRARD, Adèle COUSIN, Tessa HAFSAOUI et Aurélie EBURDERY (Aurélie le retour après 20 ans), elles

ont réalisé leurs premières compétitions en se classant très honorablement dans leur catégorie. Sans oublier toutes nos autres patineuses du club qui ont présenté de belles chorégraphies. Grâce au travail d'Amandine et des patineuses, le club termine 6^{ème} sur 15 au classement général lors de la coupe régionale de Chamonix.

Le club a également présenté deux galas en février sur le thème de la montagne avec des nouveaux numéros en utilisant costumes lumineux, jonglerie en feu sur des musiques reflétant les clichés de nos stations. Nous pouvons souligner que les nouvelles lumières de la patinoire sont un énorme plus pour l'ambiance des spectacles. Les patineurs étaient ravis de pouvoir participer à l'inauguration de la patinoire fin janvier avec Philippe Candeloro et sa troupe en ouvrant

le spectacle avec le premier numéro de la soirée. Ce printemps est consacré au roller et aux validations des roues de couleur (équivalent des étoiles pour le ski) Nos projets pour le patin à glace cet été :
- présenter deux galas en août sur le thème des films cultes ;
- participer au défilé du 15 août avec char et roller ;
- préparer les programmes de compétition plus tôt qu'habituellement pour espérer pouvoir commencer notre saison sportive de compétition à l'automne (première compétition en octobre/novembre) alors que nous commençons habituellement en janvier.

Pour tous renseignements sur les cours de patinage et de roller : SMS à Amandine: 0760759103

Le Val Patin

Aéroclub

La FFA, Fédération Française Aéronautique, organisait, les 14 et 15 mai derniers, une campagne nationale d'ouverture au public des portes de ses aéroclubs. Dans ce cadre, l'aéroclub de Valloire a donc accueilli quelques valloirins pour partager notre passion. Parmi ceux-ci, 6 jeunes ont pu réaliser leur rêve d'enfant de survoler notre belle région... peut-être un éveil à une future vocation. C'est le message que la fédération veut faire passer au delà des différents spots publicitaires diffusés ces dernières semaines sur différentes chaînes de télévision. Mission réussie à notre petite échelle.

Didier ALIX, président de l'aéroclub





Le Pied de la Brive va de nouveau vibrer !

Après une année blanche liée aux restrictions du COVID-19, le Pic Sonne revient en 2022 sous la même formule.

L'édition 2022 de ce festival de montagne se déroulera du 30 juillet au 06 août, avec une programmation toujours plus riche et attractive.

Du 30 juillet au 05 août, profitez des concerts dans les bars et les restaurants !

Sachez que le choix des artistes, leur rémunération et l'organisation de ces

concerts sont à la charge des commerçants qui ont souhaité participer à l'événement et qui sont toujours plus nombreux à rejoindre l'aventure.

Le samedi 06 août

Une soirée de cinq concerts sur une grande scène au pied de la télécabine de la Brive. Une programmation hétéroclite avec des artistes de renommée nationale et internationale sans oublier notre concert dédié aux enfants (et leurs parents) en ouverture.

La programmation :

Concert « Enfants » :

Les Zabloks : Textes drôles, jeux de scène costumés, endiablés et très visuels, l'humour des Zabloks s'étale sur une tranche de plein de vie et se déguise avec la banane. Dans ce tout nouveau spectacle, les musiciens nous embarquent avec finesse dans leur univers fantaisiste.

Karpatt : Déjà plus de vingt ans que Karpatt sème ses chansons dans les bars et salles de France, mais aussi à travers le monde.

Programme concerts de la semaine (sous réserve)

Samedi 30/07

12 h L'Edelweiss (L'Archaz)
17 h La Boulange (Les Verneys)
20 h Hôtel de La Poste 22H00

Dimanche 31/07

17 h La Grange de Thelcide
20 h Le Contoir

Lundi 1/08

18 h Brasserie du Galibier
22 h Les Essards

Mardi 2/08

18 h Brasserie Le K
22 h Bar du Centre

Mercredi 3/08

18 h Au resto Grill & Pasta
22 h Bar à Zinc

Jeudi 4/08

18 h La Maison d'Angeline
22 h Bowling le Mafayo

Vendredi 5/08

18 h Mountain Café
22 h Le Mast'Rock



Leur sixième album, « Angora » est né d'une tournée centro-américaine. Il en ressort un disque plein d'humanité : des personnages hauts en couleur qui traversent des histoires, marque de fabrique du groupe, mais aussi des souvenirs d'enfance... Le tout, sous une sonorité aux saveurs délicieusement méditerranéennes.

The Unclouders : Le groupe The Unclouders s'est formé à Lyon (France), en octobre 2018, de la rencontre entre Florent Pollet (chant, guitare) et Adrien Gaillard (batterie).

Rapidement, le duo se découvre une complémentarité hyper-productive, entre compositions rock, vintage et dynamique, et la création d'un univers visuel urbain et dépouillé.

Porté par une voix singulière, alternant l'énergie de riffs furieusement efficaces et la nuance de mélodies imparables, The Unclouders jouent le chaud et le froid dans vos oreilles, capables de passer du calme à la tempête en un clin d'œil.

Vous avez la tête dans le brouillard ? Montez le volume ! The Unclouders débarquent pour éclaircir l'horizon.

Jim Jones All Stars : Le nouveau groupe de Jim Jones – leader de Thee Hypnotics, The Jim Jones Revue et Jim Jones & The Righteous Mind !

Rythm'n'Blues foudroyant rencontrant Rock'n'Roll psyché, avec une section cuivre.

9 musiciens sur scène, qui se préparent à faire leurs tout premiers concerts en France.

Rien ne peut arrêter Jim Jones dans sa marche implacable à la recherche du Saint-Graal du rock'n'roll. Avec The Righteous Mind en hiatus à cause du confinement, Jim Jones a créé le All Stars comme un véhicule pour non seulement revenir sur scène, mais aussi pour revigorer son Mojo en plongeant dans la soupe primordiale de ses influences.

Rejoint par Gavin Jay et Elliot Mortimer de The Jim Jones Revue, le groupe ne compte pas moins de trois saxophonistes et promet des grooves rock'n'roll infectieux, une puissance soul et des délires incontrôlables.

Wailling Trees : c'est 7 musiciens, 7 univers pour 1 Reggae unique distillé avec élégance. Vainqueur du dernier « Rototom European Reggae Contest »

en 2014, Nominé aux Victoires du Reggae puis présélectionné aux « Inouïs du Printemps de Bourges 2015 », le groupe, qui ne cesse de monter en puissance depuis ses débuts, fascine autant le monde professionnel de la musique que les publics rencontrés sur plus de 250 scènes en France mais aussi à l'international (Europe et Amérique du Nord).

Ils se lancent désormais dans l'élaboration d'une synthèse de tout ce qu'ils ont fait jusqu'à présent au sein du nouvel album sorti le 6 mars 2020 : folie artistique, qualité des productions sonores et musicales, textes et flow toujours mieux ficelés, le tout pour nous concocter un nouveau show encore plus vivant !

Tous les concerts sont gratuits et ouverts à tous. Restauration et buvette sur place

P.S : L'association Route 902 est toujours à la recherche de bénévoles.
Contact : Azize 06 61 89 35 09.

Crédit photo : Pascal Delannoy (Lucimage)

Judo Club

La saison 2021/2022 arrive bientôt à son terme !

Une année de plus qui a, cette fois-ci, été épargnée par la Covid pour le plus grand bonheur des enfants qui ont pu s'entraîner toute l'année sans coupure et reprendre le chemin des compétitions.

Le Club souhaite, une fois de plus, féliciter les enfants pour leur assiduité et leur participation tout au long de l'année, ainsi que les parents qui ont fait les déplacements.

La section de Valloire est très dynamique et participe grandement aux résultats de Maurienne Judo, qui arrive souvent en tête du classement savoyard sur les compétitions enfants !

Adèle Cousin, Jade Ducloux, Maëva Moret et Tessa Hafsaoui ont eu l'honneur de participer à un stage réservé aux féminines à Grenoble avec Amandine Buchard, double médaillée olympique lors des JO de Tokyo et multi-médaillée mondiale et continentale !

Un grand bravo à Maëva Moret et Maxan Miksa qui se sont brillamment qualifiés, en étant tout de même en petite année, au championnat Auvergne-Rhône-Alpes benjamins (plus haut niveau pour cette catégorie d'âge !).

La Coupe de Maurienne, compétition regroupant toutes les sections judo de Maurienne et ouverte à tous les licenciés de 4 ans à 13 ans, aura lieu le 26 juin et récompensera tous les enfants.

La saison se clôturera par un petit stage du 4 au 6 juillet avec 2 soirs de judo et le mercredi une journée avec pique-nique et piscine. La soirée se poursuivra avec la traditionnelle remise des grades (ceintures) suivie d'un barbecue avec tous les enfants et parents !

Bravo à tous !



Résultats saison 2021/2022

Coupe Départementale Poussins n°1 Chambéry-le-Haut - 27/11/2021

1^{ère} Division

1^{ers}

DUCLOUX Lola
LE GUENNEC KEBE Kimany
MIKSA Vadim

2^e

GILBERT Julia
DERBEY Noé
NORAZ Rémi

2^e Division

1^{ers}

LAURENT Jules
LECLAIR Hugo

2^e

RAPIN Edène

3^e

BONDIN Stanislas

Master Départemental Benjamins n°1 Yenne - 04/12/2021

1^{er}

MORET Maëva -40 KG

2^e

MIKSA Maxan -38 KG

3^e

GALY Romain -34 KG

5^e

GILBERT Bastien -34 KG

7^e

SCHAPPLER Nolan -30 KG

Championnat de Savoie Minimes Grésy-sur-Aix - 15/01/2022

3^e DUCLOUX Jade -40 KG

Coupe Départementale Mini-Poussins Grésy-sur-Aix - 27/11/2021

1^{ère} Division

2^e

TROCCAZ PICHENOT Loïse
KWIATKOWSKI Rafael

3^e

PORTIGLIATTI Chloé
DUCLOUX Louka
DUMARCHER VERNEY Raphaël

4^e

FRIN Leif
LE GUENNEC KEBE Adama
TOTH Botond

2^e Division

1^{ers}

GIRARD Léa
RAMBAUD Lya

3^e

GILBERT Amandine
GRANGE Samuel
GRANGE Soren

4^e

MEUNIER Romy

Championnats de Savoie par équipes Benjamins, Benjamines et Poussins mixtes Grésy-sur-Aix - 13/03/2022

1^{ère} et Championne de Savoie

Équipe benjamines 1

-40 KG MORET Maëva

2^e et Vices Champions de Savoie :

Équipe poussins 1 :

-30 KG MIKSA Vadim

-42 KG GILBERT Julia

+42 KG LE GUENNEC KEBE Kimany

5^e

Équipe benjamins 2

-30 KG SCHAPPLER Nolan

-38 KG GILBERT Bastien

7^e

Équipe benjamins 1

-34 KG GALY Romain

-38 KG MIKSA Maxan

7^e

Équipe poussins 2 :

-42 KG DUCLOUX Lola

Championnats de Savoie Benjamins Aime - 02/04/2022

1^{ers} et Champions de Savoie

MORET Maëva -40 KG

MIKSA Maxan -38 KG

2^e et Vices Championnes de Savoie

COUSIN Adèle -28 KG

HAFSAOUI Tessa -32 KG

5^e

GALY Romain -38 KG

7^e

SCHAPPLER Nolan -30 KG

9^e

GILBERT Bastien -38 KG

Coupe Départementale Poussins n°2 Aime - 03/04/2022

1^{ère} Division

1^{ers}

DUCLOUX Lola
MIKSA Vadim

3^e

LECLAIR Hugo

2^e Division

1^{ers}

RAPIN Edène
DERBEY Noé
HAFSAOUI Hugo
MARTIN Nils
NORAZ Rémi

2^e

BONDIN Stanislas
CHATEL Oscar

3^e

PORTIGLIATTI Eléa

Championnat interdépartemental (Savoie, Haute-Savoie et Isère) Benjamins Crolles (38) - 08/05/2022

5^e

MIKSA Maxan -38 KG - Qualifié AURA

7^e

MORET Maëva -44 KG - Qualifiée AURA

9^e

COUSIN Adèle -32 KG

HAFSAOUI Tessa -36 KG

Non Classé

GALY Romain -38 KG

Master Départemental Benjamins n°2 Saint-Jean-de-Maurienne - 21/05/22

3^e

MORET Maëva -44 KG

TRABUCCO Rose -32 KG

MIKSA Maxan -38 KG

5^e

HAFSAOUI Tessa -36 KG

GALY Romain -38 KG

7^e

GILBERT Bastien -38 KG

Coupe Départementale Poussins n°3 Saint-Jean-de-Maurienne - 22/05/2022

1^{ère} Division

1^{ers}

GILBERT Julia
MIKSA Vadim

2^e

DUCLOUX Lola
DERBEY Noé
HAFSAOUI Hugo
LE GUENNEC KEBE Kimany

3^e

NORAZ Rémi

4^e

LAURENT Jules

2^e Division

2^e

LECLAIR Hugo

3^e

CHATEL Oscar

4^e

PORTIGLIATTI Eléa

BONDIN Stanislas

Championnat AURA (Auvergne-Rhône-Alpes) Benjamins Andrézieux-Bouthéon (42) - 11/06/2022

9^e

MIKSA Maxan -38 KG Qualifié AURA

Non Classée

MORET Maëva -44 KG

Snow Club

Une saison riche et prometteuse...



Après une saison 2019/2020 interrompue prématurément, et une saison 2020/2021 plus que compliquée, celle qui vient de s'écouler a pu enfin se passer normalement.



L'intégration de notre nouveau coach William Donneaud s'est parfaitement bien déroulée, et nous avons pu organiser les entraînements et les déplacements de manière optimale. Les circuits régionaux, nationaux et internationaux ont repris leur droit, et nos athlètes ont pu pleinement s'exprimer.

Lucie SILVESTRE réalise une belle saison sur les épreuves internationales, et elle finit avec 1 double titre de Championne de France en Slope et en Big Air.

Noé PETIT a dû se remettre en confiance après sa grave blessure, il est monté en puissance tout au long de la saison. Des participations au Championnat du Monde Junior et au Festival Olympique de la Jeunesse Européenne sont venues récompensées une belle régularité. Il finit sa saison par un podium au Championnat de France de Slope.

Hugo VUILLERMET confirme ses bonnes dispositions et progresse au niveau international avec 3 TOP 10, et un podium dans sa catégorie au Championnat de France.

Sylvain BRECHET a régulièrement participé au Savoie Snowboard Tour et il a montré de belles choses au milieu des valides. Il termine vice-Champion de France à Montgenèvre.

Membre du Groupe Comité, Anaïs JOUFFROY a brillamment participé aux circuits régionaux et nationaux.

Le Club a été bien représenté lors des compétitions régionales et nationales, et les résultats sont prometteurs, avec de nombreux podiums et de belles places d'honneur. Elise BERGER termine vice-Championne de France Poussines en Slope, accompagnée sur le podium par Lou SAVOYE à la 3^e place.



Un grand merci à tous nos partenaires : la Commune de VALLOIRE, la SEM VALLOIRE, la SEMVAL, l'Office du Tourisme, l'ESF, l'ESI... sans qui rien ne serait possible ; et à tous les membres du CLUB, enfants, parents, entraîneurs, pour leur précieuse collaboration.

Merci à toutes et tous pour cette belle saison.

Jérôme VUILLERMET,
Président SNOWCLUB VALLOIRE GALIBIER.

Violettes d'Or



Le 27 janvier 2022, l'assemblée générale du club des Violettes d'Or a réuni une nombreuse assistance à la salle du Galibier. À cette occasion, le président Georges Giraud a dressé une rétrospective des événements qui ont eu lieu en 2021 malgré les perturbations engendrées par le Covid. Perturbations qui ont fait que les adhérents ont eu moins d'occasions de se rencontrer sans toutefois se perdre de vue. La vie au village les amenant à se croiser et la proximité des lieux faisant que chacun prenait des nouvelles de tous.

Après l'approbation à l'unanimité du bilan moral et du bilan financier, il a fallu procéder à de nouvelles élections des membres du bureau. Trois postes à pourvoir : ceux de Brigitte Pommeret (ne se représentant pas), Nicole Giraud (démissionnant) et de Denise Portigliatti. Ont été élus à l'unanimité Denise Portigliatti, Liliane Tourtchaninoff, Françoise Tritz et Rémi Rapin. Il a été décidé pour 2022 de ne pas augmenter l'adhésion au club (25 €) même si, pour cette même année, la commune a décidé de ne pas attribuer de subvention au club. Et c'est sur le partage de la traditionnelle galette des rois que la réunion s'est achevée.

Pour la Chandeleur, 38 convives ont découvert, le temps d'un goûter, la jeune équipe de « la Caburoche » qui leur a servi de délicieuses crêpes arrosées de cidre. Un excellent moment de convivialité.

Courant février, les films « Maison de re-

traite » et « Le Chêne » ont divertifié une vingtaine de Violettes cinéphiles. Début mars un repas au restaurant « Le Don Camillo » a réuni 52 personnes qui n'ont pas boudé leur plaisir en se régalant du fameux couscous de Stéphane.



Le 15 mars, la triste nouvelle du décès de Brigitte Pommeret a bouleversé toutes les Violettes d'Or. Courageuse et volontaire, Brigitte avait œuvré pendant 6 ans au sein du club, toujours partante et parfois même à l'initiative d'activités : aussi bien, au marché de Noël où elle confectionnait des crêpes, au concours de belote où en joueuse acharnée elle enchaînait les parties avec entrain, sourire et élégance, qu'au cours de sorties d'une journée ou de voyages de quelques jours. Tous les membres

du bureau présentent leurs sincères condoléances à son compagnon Aimé Bochu ainsi qu'à sa famille.

En avril, 52 Violettes ont partagé, à l'hôtel des Mélèzes, le repas de Pâques dont la finesse des plats cuisinés a été largement appréciée.

Le 1er juin, 42 adhérents sont partis, en car conduit par Xavier Rambaud leur chauffeur attitré, pour une sortie d'un jour au Petit Train de la Mure près de Grenoble.

Et pour achever le 1er semestre 2022, les Violettes se sont envolées depuis Lyon direction la Bretagne du Sud où, du 19 au 26 juin, elles ont découvert les beautés du Morbihan et du Finistère (Vannes, Auray, Concarneau, Pont-Aven, Carnac, Quiberon, Quimper, la pointe du Raz).

Petit rappel : Les réunions du jeudi après-midi ont toujours lieu à 14 h à la salle du Galibier. S'y retrouvent les passionnés de belote et de scrabble. A l'initiative des nouvelles recrues du bureau il y a aussi la possibilité de faire de la marche douce en groupe tout en sachant que des séances de sophrologie ont été mises en place (avis aux amateurs).

Le président, Georges Giraud

Crédit photo : Alberte Retornaz

Valloire Solidaires, la nouvelle « association » digitale

Au lendemain des premiers jours du confinement, en mars 2020, le jeune Valloirain Anthony Rol n'a qu'une seule chose en tête : aider du mieux qu'il peut son village à affronter l'épidémie.



L'engouement a été rapide et, grâce aux réseaux sociaux et la solidarité de tous, l'ouverture de ce projet n'a prit que quelques heures. Il a permis, en 2020, l'amélioration du confort de certains, grâce à la mise en place d'un élan de solidarité. « Nous avons pu rendre de nombreux services, notamment aux personnes isolées qui nécessitaient un ravitaillement en courses alimentaires. Mais aussi en affichant toutes les semaines, des services, commerces et artisans qui restaient ouverts. Il était important de les aider dans un moment comme celui-ci. »

Dès les premières semaines, ce sont 500 personnes qui étaient abonnées à ce réseau. Le projet a grandi aujourd'hui car il est suivi actuellement par près de 3000 personnes. Plusieurs choses se sont ouvertes via Facebook, plateforme actuelle la plus efficace pour être vu, y compris pour ceux qui ne sont pas inscrits dessus. Deux choses sont nées en 2021, un groupe nommé INFOS SERVICE - VALLOIRE qui réunit habitants, vacanciers, locaux et étrangers.

Quel plaisir de voir que certains y trouveront une aide précieuse en utilisant ce groupe social.

Des offres d'emploi, des doudous abandonnés, des chiens et même des clefs ont été retrouvés grâce à ce groupe. Les locaux peuvent poser leurs annonces lors d'une recherche d'emploi ou leurs services et les vacanciers demandent conseil aux Valloirins pour parfaire leurs vacances. C'est cet esprit de partage qui rend ce groupe magnifique. Il y a de belles histoires qui défilent. Même les étrangers qui viennent à Valloire y participent. »

Le deuxième groupe ouvert la même année s'adresse plus particulièrement aux locaux y compris ceux vivant en Maurienne : VENTES, ÉCHANGES ET DONNS - VALLOIRE.

« Je me suis aperçu que les greniers et placards de nos Valloirins et Valloiriches regorgeaient de trésors enfouis. Ces trésors devaient se trouver une nouvelle place. ».

Ce sont donc près de 700 personnes qui partagent, vendent et donnent tous types d'articles. On y trouve des meubles, des vêtements, des objets ainsi que des services. « Nous avons de vraies mains de fée dans notre village qui présentent leurs créations sur ce groupe. ».

Cette association est digitale et ne fonctionne que grâce à l'activité de tous. N'hésitez pas à jeter un coup d'oeil et peut-être que vous aussi y trouverez votre trésor.

VALLOIRE SOLIDAIRE



INFOS SERVICES -
VALLOIRE



VENTES, DONNS ET
ÉCHANGES - VALLOIRE



Festival Valloire baroque

Le Festival Valloire baroque 2022 aura pour thème « Florence baroque »

Ce faisant, nous sortirons des sentiers battus pour découvrir ces « éclaireurs » de l'esthétique baroque que sont les Caccini, Malvezzi, Peri, Cavalieri, Frescobaldi... peu connus de la plupart d'entre nous, même s'ils nous rappellent que l'art baroque est né à Florence sous les Médicis.



On comprendra avec ces compositeurs que le style baroque « change tout » dans la musique : c'est désormais l'individu qui « défend » ses sentiments et le texte qui prend le « premier rôle ». Ainsi naît l'opéra... avec des solistes d'une incroyable agilité vocale.

Le festival s'emploiera à le faire entendre avec éclat, grâce à des artistes passionnés de ce répertoire et qui, étrange coïncidence, sont presque tous déjà venus à Valloire !

Ainsi, La Fenice revient pour des réjouissances autour du poème de Dante « Godi Fiorenza » ; son chef, Jean Tubéry, ne manquera pas d'apprécier à nouveau la montée en vélo du Galibier, dix jours après les coureurs du Tour !

Le Poème Harmonique de Vincent Dumestre avait fait sonner les cuivres dans un programme versaillais ; nous le retrouvons cet été pour les « Lamentations » de Cavalieri, œuvre majeure du répertoire sacré florentin.

De même, le Concerto Soave, ensemble marseillais, revient avec María Cristina Kiehr et Romain Bockler que nous avons entendus à Valloire.

L'ensemble Pulcinella, dirigé par la violoncelliste Ophélie Gaillard, revisite Valloire pour la troisième fois avec un programme allant du style Renaissance au baroque, accompagné de la mezzo Isabelle Druet qui a déjà chanté à Valloire.

Il faut aussi mentionner, parmi les habitués de Valloire, la soprano Florence Schiffer qui donnera, en duo, des mélodies de Caccini - fondateur de cette Nuove musiche - et de ses émules tels que Monteverdi ou Strozzi.

Francisco Mañalich revient aussi pour une troisième visite, cette fois en tant que directeur artistique de son ensemble Comet Musicke... où les instrumentistes chantent aussi, pour restituer les grands polyphonistes Dufay et Isaac qui ont œuvré à Florence.

Par ailleurs, le festival innove cette année avec un spectacle intitulé Mythes marquant violoncelle et danse Hip-Hop ! Hors thématique florentine, c'est une idée d'Ophélie Gaillard qui, nouvellement Haute-Savoyarde, propose des actions pédagogiques comme le faisait auparavant. La danseuse Kelly Mota et les musiciens de Pulcinella donneront



Mythes à Valloire le dimanche 24 juillet, puis le lendemain pour le traditionnel concert « jeune public-tous publics » à Saint-Michel-de-Maurienne ; fait remarquable, cette deuxième séance fera intervenir une vingtaine d'enfants des accueils-loisirs de Valloire et de Saint-Michel-de-Maurienne, lesquels auront préalablement participé à un atelier animé par les artistes. Le Hip-Hop avec le classique et l'implication active des enfants devraient séduire et montrer que cette musique est faite « pour tous », même les publics qui s'en tiennent éloignés.

À n'en pas douter, tous ces artistes qui reviennent à Valloire sont devenus des amoureux du village et de son église où la musique baroque est tellement « ton sur ton » et où elle bénéficie d'une acoustique idéale.

Pour conclure ce programme, ce sont les Traversées Baroques - un très dynamique ensemble franc-comtois qu'il était temps d'inviter enfin à Valloire ! - qui donneront le concert de clôture consacré à une œuvre jubilatoire et emblématique du répertoire florentin, les Intermèdes de « la Pellegrina ».

En marge du programme officiel il faut mentionner Valloire enchanté, concert de La Traversée (le off), chanté par des choristes venus de toute la France ; il sera dirigé par la cheffe chambérienne, Marie-Claude Hoyrup, et par le chef francilien Adam Vidovic, dans un programme autour de Vivaldi et de son Gloria.

En résumé, le Festival Valloire baroque 2022 nous emmènera à la fois en « répertoire inconnu » tout en retrouvant des artistes « amis fidèles de Valloire ». Le cocktail promet d'être savoureux !

Dominique Longchamp
Président des Amis du Festival Valloire baroque



Valloire
 **GALIBIER**
FRANCE

Mairie de Valloire

Place de la Mairie,
73450 VALLOIRE

Tél. 04 79 59 03 11
mairie@valloire.net
mairie-valloire.fr